



200 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°2000 MARDI 29 AVRIL 2014

AC Léopards au Ghana La qualification dans la douleur

Rentrée à Brazzaville lundi aux premières heures de la matinée, avec la qualification à la phase de poules de la Coupe africaine de la Confédération dans la poche, la délégation de l'AC Léopards a connu des moments difficiles à Takoradi au Ghana.

Ni les joueurs, ni les journalistes reporters, partis du Congo, n'ont été épargnés par la violence des partisans de l'équipe hôte de Madeama. Les échos sortis du stade de Sekondi en font foi.

Page 16



Les Fauves se sont bien défendus avec leur courage extraordinaire (Photo Adiac)

CRISE EN CENTRAFRIQUE

Aurélien Agbenonci nommé coordonnateur résident des Nations unies

L'ancien représentant résident du Pnud et coordonnateur des agences du système des Nations unies au Congo de 2003 à 2008, Aurélien Agbenonci, vient d'être nommé représentant spécial adjoint de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine. En même temps coordonnateur des

agences du système des Nations unies, le Béninois qui a travaillé successivement au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Congo et au Rwanda devra mettre sa riche expérience au service de ce pays où les efforts de pacification et de stabilisation peinent à donner les résultats attendus par la communauté internationale.

Page 6

OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE

Mise en place d'un plan annuel pour stimuler l'émergence du Congo

Le programme des Nations unies pour le développement (Pnud) a initié, en partenariat avec la Direction générale du plan, un plan de travail annuel en vue d'aider le Congo à atteindre les objectifs du millénaire pour le développement. Le travail à réaliser portera en priorité sur la finalisation de l'étude de prospection sur l'ensemble du territoire national. D'autres projets contenus dans cet agenda portent sur le renforcement du dialogue entre les acteurs politiques ainsi que leur engagement dans ce processus de développement. « Pour un développement harmonieux, il est important d'avoir un diagnostic complet de la circonscription concernée avant de prévoir les projets qui intéressent la population riveraine étant donné que chaque département a ses spécificités », a déclaré l'économiste principale du Pnud, Ginette Camara.

Page 3

Hydrocarbures

Construction de deux stations services dans la Lékoumou

La société de production des hydrocarbures Snat SA, membre du consortium composé des sociétés SNPC, AOGS, SARPD OIL et CTOS, va construire ses premières stations services à Sibiti et Mayéyé, deux localités du département de la Lékoumou qui abritera, cette année, les festivités du 54^e anniversaire de l'indépendance couplé au programme de la municipalisation accélérée.

Selon le directeur général de Snat SA, Nji Salifou Lamaro qui a posé la première pierre samedi à Sibiti, la construction de ces stations vise la distribution pérenne des produits pétroliers à travers l'ensemble du territoire national, particulièrement à l'intérieur du pays. Elle permettra d'uniformiser les prix de ces produits tant en milieu urbain que rural.

Page 3



Le préfet de la Lékoumou, André Ovu, procédant à la pose de la première pierre

ÉDITORIAL

2000

Page 2

DIPLOMATIE

Le secrétaire d'État américain, John Kerry, attendu à Addis Abeba, Luanda et Kinshasa

Page 11

ÉDITORIAL

2 000

C'est très précisément le nombre de numéros des *Dépêches de Brazzaville* que nous avons publiés sous différentes formes – trimes-trielle, mensuelle, hebdomadaire, quotidienne – au cours des quinze dernières années. Et c'est un nombre suffisamment élevé pour que disions à nos lecteurs, de plus en plus nombreux sur les cinq continents, la reconnaissance que l'équipe des *Dépêches de Brazzaville* leur doit.

Jamais, en effet, le pari que nous avons fait à la fin des années quatre-vingt-dix du siècle précédent n'aurait été tenu si vous, qui lisez chaque matin ce quotidien dans sa version imprimée ou dans sa version électronique, ne lui aviez pas fait confiance. Chaque jour plus nombreux à l'acheter dans les rues des grandes villes du Congo ou à le télécharger sur le web, vous avez confirmé au fil des ans que la presse écrite a un bel avenir devant elle et que, loin de la condamner, les nouvelles technologies lui donnent un impact de plus en plus fort.

Sachez que l'équipe des *Dépêches de Brazzaville*, tous métiers confondus, restera présente à vos côtés dans les années à venir. Où que vous viviez avec votre famille, nous serons là pour observer l'actualité, en dégager les événements importants, décrypter dans toute la mesure du possible les évolutions dont ils sont porteurs, vous informer de façon objective sur ce qu'il se passe ici et ailleurs, au Congo et hors du Congo. En prenant toujours soin comme nous le faisons depuis le début de distinguer la relation des faits et l'interprétation que nous en faisons nous-mêmes.

Si notre quotidien a pris dans l'univers des médias africains la place qu'il occupe aujourd'hui, c'est essentiellement parce qu'il s'est montré fiable, objectif, dans sa couverture de l'actualité. C'est aussi parce qu'il a toujours pris soin de dire ce qu'il pense non de façon anonyme, mais à travers des articles signés, dont les auteurs assument pleinement la responsabilité.

La conviction qui nous inspire est que l'écrit ne sera jamais détrôné par l'image ou par le son. Tout simplement parce qu'il est un outil essentiel pour la réflexion individuelle et collective. Vous pouvez donc compter plus que jamais sur nous.

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

Députés et sénateurs formés à la gestion de programmation budgétaire

Il s'est tenu du 24 au 25 avril, à Brazzaville, à l'attention des membres des commissions Économie et Finance de l'Assemblée nationale et du Sénat, un séminaire de formation à la gestion de programmation budgétaire et aux directives de gestion des finances publiques organisé sous le patronage de l'Union européenne.

Les participants, réunis en un seul groupe, ont travaillé sur plusieurs thèmes, parmi lesquels le pouvoir budgétaire du Parlement dans le nouveau contexte de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) de 2001 (France) et de la loi organique relative au régime financier de l'État de 2012 (Congo), de l'examen parlementaire des projets de lois de finances. Ils ont en outre abordé le contrôle exercé par le Parlement sur l'exécution budgétaire et les performances des politiques publiques. Le premier thème a permis de sensibiliser les parlementaires aux dispositions, objectifs et avantages de la LOLF, à savoir : un budget rénové pour mieux piloter et contrôler les politiques publiques.

Cela sous-entend un budget structuré par missions correspondant aux

grandes politiques et décliné en programmes assortis d'objectifs et d'engagements de résultats ; une gestion modernisée pour une administration plus performante autorisant plus de souplesse et de responsabilité dans la gestion centrale et locale des crédits, structurée autour des budgets opérationnels de programme ainsi qu'une nouvelle comptabilité publique proche de celle des entreprises.

Les parlementaires ont également été informés de certaines pratiques, notamment sur la présentation des documents budgétaires avec un contenu enrichi, sur le budget présenté par missions, programmes et actions, complété par une présentation indicative selon la nature de la dépense et sur la mise en place d'un comité interministériel d'audit des programmes. Le deuxième thème a abordé les dispositions de la loi organique relative au régime financier de l'État, ses objectifs et ses avantages, à savoir : le regroupement en programmes des crédits destinés à mettre en œuvre une action ou un ensemble cohérent d'actions représentatif d'une politique publique. Le troisième thème, intitulé « l'examen parlementaire des projets de lois de finances », a été consacré

aux pratiques de la France en la matière et aux dispositions de la loi organique congolaise du 3 septembre 2012, qui seront intégralement applicables en 2020.

Le quatrième thème a abordé « le contrôle exercé par le Parlement sur l'exécution budgétaire et les performances des politiques publiques ». À cet effet, les divers instruments dont disposent les Parlements congolais et français pour effectuer un contrôle budgétaire efficace ont été passés en revue ainsi que la mission d'assistance de la Cour des comptes.

Enfin, les parlementaires ont été sensibilisés au fonctionnement et à l'intérêt de la Mission d'évaluation et de contrôle (MEC) constituée au sein de la commission des finances de l'Assemblée nationale française. Pour rappel, ces thèmes ont été animés par l'ancien directeur du service des finances publiques de l'Assemblée nationale française, Daniel Hochedez. Prenant la parole à cette occasion, le premier secrétaire de la délégation de l'Union européenne, Matteo Sirtori, a rappelé aux parlementaires congolais que ces formations étaient d'une grande importance et pertinence dans le chemin du renforcement des capacités des instances nationales pour une bonne gouvernance économique et financière.

Le programme de ce projet, a-t-il ajouté, prévoit un dernier appui d'amélioration du cadre juridique régissant le personnel de l'administration parlementaire, qui permettra le recrutement de cadres expérimentés dans ces domaines.

Clôturent les travaux, le premier secrétaire de l'Assemblée nationale, Sylvestre Ossiala, a souligné que toutes les thématiques abordées au cours de ce séminaire constituaient le levier des commissions Économie et Finances du Parlement, qui doivent être perçues comme de véritables chevilles ouvrières animées par des hommes de devoir au service de tout le Parlement.

Jean-Jacques Koubemba



Une vue des parlementaires

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolormwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Molsignet, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba,

Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

OMD

Le Congo définit un plan de travail annuel

Le document signé consacre le partenariat entre le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et la Direction générale du plan et du développement.

L'acte portant signature a eu lieu le 25 avril à Brazzaville entre le représentant du résident adjoint du Pnud, Eloi Kouadio, et le directeur général du plan et du développement, Jean Christophe Okandza. Le Plan de travail annuel (PTA) pour l'année 2014 vise à aider le Congo à atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

Le travail à réaliser consistera avant tout, à finaliser l'étude de

prospection de l'ensemble du territoire national. D'autres projets contenus dans cet agenda annuel portent sur l'amélioration du fonctionnement de la direction générale du plan et du développement, le renforcement du dialogue politique ainsi que leur engagement dans ce processus de développement. L'élaboration des plans de développement locaux y figure également.

« Pour un développement harmonieux, il est important d'avoir un diagnostic complet de la circonscription concernée avant de prévoir les projets qui intéressent la population riveraine étant donné que chaque département a ses

spécificités. D'où il est nécessaire d'avoir les caractéristiques socio-économiques du département afin de faire des plans de développement adaptés », a déclaré l'économiste principale du Pnud, GINETTE Camara. Ce plan, a-t-elle précisé, a été élaboré « dans un contexte marqué entre autres par une pauvreté qui demeure élevée et la persistance des inégalités entre les villes et les campagnes, malgré les performances appréciables enregistrées sur le plan économique ».

Notons que toutes ces opérations se réaliseront grâce aux fonds du Pnud et du gouvernement.

Lopelle Mboussa Gassia

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Une émission de sensibilisation prévue pour mai prochain

Initiée par la commission de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude, cette émission bimensuelle, de trente minutes, qui sera diffusée sur les ondes de Télé Congo et Radio Congo, mettra en exergue la gestion de la chose publique afin de conduire la population à dénoncer les faits de corruption.

Le but de cette émission est de sensibiliser toutes les couches de la société congolaise et, partant, les administrations. Il sera également question de promouvoir et de renforcer les mesures visant à prévenir et lutter contre la corruption de manière efficace. « Il faut amener la population à participer au plan d'action de lutte contre la corruption. Pour ce faire, nous avons établi un partenariat avec les organisations non-gouvernementales afin que nous ayons de plus amples informations sur la question. Le lancement de cette opération d'envergure, nécessite un grand travail pédagogique. L'objectif est de pousser les Congo-

lais à dénoncer les faits de corruption », a déclaré le président de la commission de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude, Lamyr Nguélé.

En effet, Le gouvernement a adopté un plan d'action de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude, pour une sensibilisation plus efficace. « Le Congo est très préoccupé par les problèmes de corruption, la gravité de ce problème et la menace qu'elle constitue pour le développement et pour la République. L'objectif est qu'un grand nombre de citoyens soit sensibilisé, car peu savent ce qu'est réellement la corruption, car ils commettent au quotidien la cor-

ruption sans s'en rendre compte », a affirmé le président de la commission.

Pour lutter contre ce phénomène, il est important d'inscrire une volonté politique. Combattre ce phénomène demande non seulement l'implication de la commission, mais également des citoyens congolais en vue d'abandonner les mauvaises pratiques. « Il faut que les citoyens dénoncent les pratiques de corruption, afin d'aider la commission à faire son travail. Lorsqu'il y a un taux abusif et manifeste de corruption, les populations n'accordent plus aucun crédit à ce pays », a-t-il conclu.

J.M.L.

LÉKOUMOU

La société Snat SA construit deux stations-services

La cérémonie de pose de la première pierre a eu lieu le samedi 26 avril à Sibiti, chef-lieu du département de la Lékoumou, en présence de Jeanne Émile Ngoto, deuxième vice-présidente du Sénat, des responsables de la société Snat SA et des autorités civiles et militaires du département.

La station-service de Sibiti s'étend sur une superficie de 1.400 mètres carrés. Il est prévu des cuves de stockage souterraines d'une capacité totale de 80.000 litres pour le gasoil, le super et le pétrole lampant. Autres composantes : deux îlots sous auvent de 14x7 mètres de béton armé en aluco ; quatre pompes duo super/gasoil sous l'auvent de chaque îlot, avec un débit unitaire de 120 litres par minute ; une pompe mono pétrole excentrée d'un débit de 120 litres par minute ; une pompe d'attaque mono gasoil excentrée sur l'emprise de la route ; un débit de pompage de 770 litres par minute ; une baie de graissage et de lavage ; une pneumatique ; un rack à gaz d'une capacité de 100 bouteilles de butane ; une boutique ; des bureaux administratifs et un forage à eau.

La station-service de la sous-préfecture de Mayéyé, qui sera bâtie sur une superficie de 1.600 mètres carrés, contraste avec celle de Sibiti par la pompe d'attaque. Ici, un second îlot n'y est pas prévu pour des fins de stratégie commerciale.

« Sans énergie, il n'y a pas de développement rapide et moderne... »

S'exprimant à cette occasion, Nji Salifou Lamaro, directeur général adjoint de la société Snat SA, a expliqué que sa société détient actuellement un portefeuille important de clients dont ceux de Sibiti et de Mayéyé, et a pour objectif fondamental, la distribution des produits pétroliers à travers l'ensemble du territoire national, particulièrement à l'intérieur du pays. « Sans énergie, il n'y a pas de développement rapide et moderne, le choix de Sibiti et de Mayéyé pour le lancement officiel des premières stations-services de la société Snat SA s'explique par le choix du gouvernement et du président de la République qui visent à faire que les prix des produits pétroliers pratiqués dans les grandes villes du pays soient identiques dans l'arrière-pays d'une part et appuyer les travaux de la municipalisation accélérée et d'industrialisation en cours du département de la Lékoumou d'autre part », a-t-il déclaré.

Soulignons que Snat SA est une société de production des hydrocarbures qui fait partie d'un consortium composé des sociétés SNPC, AOGS, SARPD OIL, CTOS. Elle hérite du lot de distribution de l'ex société nationale de production des hydrocarbures, Hydrocongo, conformément à l'arrêté n°47/76 du ministère des Hydrocarbures du 29 juin 2009. Ces activités ont commencé il y a quelques années par les ventes aux clients directs, après son conseil d'administration tenu en mars et novembre 2013. Cette société vient de lancer l'opération de construction de plusieurs stations-services à travers l'ensemble du pays. Celle de Sibiti marque le début de l'implantation de ses stations-services en République du Congo. La fin des travaux de cette station est prévue pour le début du mois d'août 2014.

Séverin Ibara

GESTION DES FORÊTS

La Comifac met en oeuvre des outils de calcul

À la faveur de l'atelier organisé les 23 et 24 avril à Brazzaville, les représentants des pays du Bassin du Congo ont amorcé le processus destiné à mettre en place des outils stratégiques et techniques performants pour une meilleure estimation de la dimension d'un arbre et du carbone forestier.

Organisé par la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac), cet atelier permet de finaliser la méthodologie régionale pour l'établissement des équations allométriques (c'est-à-dire des modèles mathématiques permettant de calculer la biomasse d'un arbre en fonction de caractéristiques dendrométriques mesurables de manière non destructive, tels que son diamètre ou sa hauteur). « L'établissement des équations allométriques permettra à tous les pays impliqués d'avoir des modèles mathématiques permettant de calculer la biomasse des arbres. Cela aidera à mieux évaluer le potentiel carbone et drainer

d'importants financements internationaux », a déclaré le directeur de cabinet du ministre de l'Économie forestière, Michel Élénga.

En effet, cette méthodologie régionale a pour but de créer des synergies utiles, permettant au Cameroun, à la Guinée équatoriale, au Centrafrique, à la République démocratique du Congo, au Gabon, et au Congo, d'avoir un cadre harmonisé. Cette méthode permettra à long terme, à ces six pays, de renforcer les capacités techniques, de mesure, et de suivi des stocks de carbone.

Ainsi, elle sera un référentiel à toutes les équipes nationales qui effectueront des mesures de biomasse d'arbres sur le terrain et visera à assurer la cohérence de l'ensemble de ces mesures à l'échelle sous-régionale. Elle définira, entre autres, la stratification forestière à l'échelle de l'Afrique centrale, la sélection des strates à échantillonner, la stratégie d'échantillonnage à mettre en oeuvre, et la définition des proto-

coles pour l'élaboration des équations allométriques, y compris les protocoles de mesures de la biomasse des arbres sur le terrain et le traitement statistique des données. L'objectif de ces assises est de présenter après la définition cette méthodologie aux représentants des exploitants forestiers et des administrations en charge du REDD+ ainsi qu'aux organismes scientifiques menant des recherches sur la mesure et le suivi des stocks de carbone forestier en Afrique centrale.

Dans le but de replacer les enjeux de l'atelier dans leur contexte, les expériences des pays en matière de stratification forestière et d'élaboration d'équations allométriques seront mises à contribution afin de confronter la méthodologie proposée à l'existant, et aux pratiques en cours. Il sera également organisé à ce titre, des séances de questions-réponses, des débats et la validation de ce cadre après harmonisation.

Le Pagef en mal d'atteindre ses objectifs

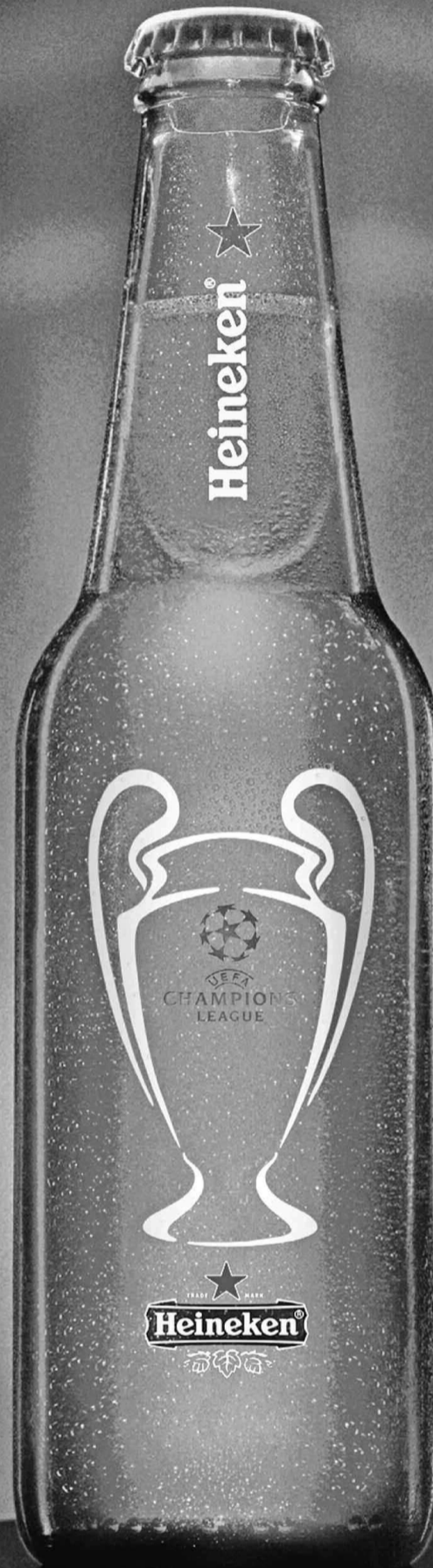
À sept mois de l'échéance du Projet d'appui à la gestion durable des forêts du Congo (Pagef), le comité de pilotage a tenu sa huitième session, le 23 avril à Brazzaville, en vue d'examiner les mesures soumises par le projet pour achever l'élaboration des premiers plans d'aménagement. « À une année de la fin de ce projet, il est nécessaire de tirer des leçons de manière à ce que les acquis soient consolidés pour le futur et que les faiblesses soient déclinées en mesures correctives. Selon l'engagement pris par les sociétés forestières et les bureaux d'études, la totalité des concessions forestières concernées ne sera aménagée qu'en 2015 », a fait savoir le président du comité de pilotage, Michel Élénga. Outre les capacités techniques qui ne sont pas au point et l'insuffisance des moyens mobilisés par les sociétés forestières concernées, le Pagef est confronté au problème de super-

position des terres, consécutive à l'octroi de permis miniers dans les concessions forestières en cours d'aménagement. Au cours d'une précédente réunion sur l'état d'avancement du Pagef, le président du comité de pilotage avait souligné que les objectifs du projet ne seraient atteints que partiellement. Cette situation est également due au retard pris dans la détermination des limites exactes des concessions forestières, dans l'élaboration des tarifs de cubage, et la faiblesse des capacités techniques des entreprises forestières. Notons que ce projet a été initié dans le cadre d'un accord entre le Congo et l'Agence française de développement afin de contribuer à la réalisation de l'objectif d'aménagement de l'ensemble des concessions forestières à travers l'appui aux sociétés forestières qui ne disposent pas de capacités financières et techniques adéquates, notamment au sud du Congo.

Josiane Mambou-Loukoula

TRADE MARK
Heineken[®]
open your world


UEFA
**CHAMPIONS
LEAGUE**[®]



— EN ROUTE POUR LA —
FINALE

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ « Je crois que tous les phénomènes historiques ont un prix social, un prix culturel. Mais on va vers le métissage culturel, vers le métissage biologique. On va vers le métissage, comme disait Senghor ! Il ne faut pas se lamenter. Il ne faut pas aller contre le sens de l'histoire. »

Pedro Pires, 80 ans, ancien président du Cap-Vert, RFI, le 25 avril 2014, au sujet de la révolution dite des Oeilletts contre le Portugal colonisateur, il ya 40 ans.

□ « Pour rire, je dis souvent à mes amis que je ne me suis jamais senti aussi occupé que depuis que je suis au chômage forcé. »

Michel Gbagbo, fils de l'ancien président ivoirien, RFI, le 28 avril 2014, allusion faite à ses années de prison en Côte d'Ivoire

□ « Les services publics soutiennent la consommation, donc la production, l'emploi. D'un point de vue moral, face aux dérives financières, le service public est un lieu d'intégrité. »

Anicet Le Pors, ancien ministre français de la Fonction publique, L'humanité, 26 avril 2014

□ « L'ordre des institutions monétaires européennes n'est pas autre chose que le pur et simple décalque de l'ordre institutionnel allemand. »

Frédéric Lordon, chercheur au CNRS, France Inter, 17 avril

□ « J'en veux aux intellectuels. Il ne faut pas continuer à faire confiance aux stylistes occidentaux. Les africains ne sont pas incompétents. Voilà un secteur où l'Afrique peut être indépendante. »

Pathéo Ouédraogo, styliste et modéliste burkinabé, Le metropolis N°12 de septembre-octobre 2012

□ « Pour un écrivain, le mariage est une expérience carcérale comparable au service militaire, à l'hôpital et à la prison ; c'est une précieuse source d'inspiration... C'était François Mauriac qui observait justement : un écrivain, lorsqu'il porte la main à son cœur, ce n'est pas parce qu'il est ému, c'est pour vérifier s'il a sur lui son carnet et son stylo. »

Gabriel Matzneff, écrivain français, Le Point, 24 avril 2014

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME

Les acteurs impliqués échangent utilement

Placée sur le thème : « investir dans l'avenir, vaincre le paludisme », la 7ème journée mondiale de lutte contre le paludisme a été célébrée dans le monde entier le 25 avril 2014.

Pour la première fois de son histoire le Groupe Sanofi s'est associée à la communauté internationale, le gouvernement congolais et les partenaires impliqués dans la lutte contre le paludisme au Congo pour marquer cette journée de son empreinte.

Les trois communications des trois experts, à l'assistance réunie

à l'hôtel Mickaël, a prouvé la pertinence du sujet. Le symposium organisé pour la circonstance dont la substance a gravité autour des thèmes tels la « Lutte anti vectorielle, expérience dans les pays africains et perspectives pour le Congo » - animé par le Dr Patrick Bitsindou, « Diagnostic parasitologique du paludisme, place des tests de diagnostic rapide (TDR) - animé par le Pr Francine Ntouni et « Usage rationnel des antipaludiques » - animé par le Dr Ray Mankélé, ont pu enrichir l'auditoire par des solutions interné-

diaires initiées dans certains pays africains.

Par ailleurs, cette journée scientifique entre animateurs et le public a suscité et permis un grand moment d'échanges entre les deux parties. De nombreuses interrogations, suggestions du public ont trouvé des éléments de réponses, voire de satisfaction, à l'issue de cet échange fructueux, surtout passionnant. Signalons que cette journée scientifique avait été patronnée par le directeur général de la santé, Alexis Elira Dokekias.

Guillaume Ondzé

Albert Kanga distingué meilleur technicien de laboratoire

Le prix a été décerné pour la première fois au Congo au laborantin Albert Kanga, le 25 avril à Brazzaville, par le ministre de la Santé et de la population, François Ibovi, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le Paludisme.

La démarche entreprise par la Fondation congolaise pour la Recherche médicale (FCRM), initiateur de ce prix, consiste à encourager la culture d'excellence et du diagnostic du paludisme.

L'œuvre est également soutenue par le Programme national de lutte contre le paludisme, le Laboratoire national de santé publique, la Fondation Congo-Assistance, la société Total E&P Congo, la Société Panorama Santé et Environnement ainsi que la société RAGEC.

« Le dépistage reste une étape clef dans le traitement des maladies ainsi total E&P Congo à contribuer à la lutte antipaludique. Elle a signé avec la FCRM une convention portant sur la surveillance, la résistance et sensibilité des souches plasmodiales aux antipaludiques couramment utilisés et la mise en place d'un observatoire des diarrhées en république du Congo », a in-

diqué un représentant de Total. Pour l'heure, les acteurs de la lutte antipaludique travaillent pour préserver les avancées enregistrées dans le cadre de la lutte contre le paludisme notamment la lutte anti-vectorielle, la prévention et le traitement.

Le paludisme, 46,60% d'hospitalisations

En outre, l'annuaire des statistiques sanitaires 2012 du ministère de la Santé renseigne que le paludisme est la pathologie dominante en hospitalisation dans les hôpitaux de base du Congo avec 25.047 patients, soit 46,60%. Car sur un taux de 90% de nombreux cas de paludisme sont traités sur la base d'un faux diagnostic. Les chercheurs congolais en particuliers vont examiner les efforts en cours pour développer de nouveaux outils de lutte contre le paludisme.

La remise de cette récompense fait suite à un appel à candidatures du meilleur technicien de laboratoire sur le diagnostic du paludisme en République du Congo, lancé depuis le 30 octobre 2013 par la Fondation Congolaise pour la Recherche Médicale (FCRM) et ses partenaires.

Au total 101 candidatures en

provenance de tout le pays ont été examinées par le comité de sélection. Selon les responsables dudit comité des évaluations pratiques ont eu lieu de janvier à mars 2014. « Le but de ce Prix est d'encourager nos techniciens de laboratoires à quelque niveau qu'ils soient à toujours œuvrer avec un souci permanent de la qualité dans la performance. Le technicien de laboratoire est la clef de voûte dans la lutte contre le paludisme », a indiqué Francine Ntouni, présidente de la FCRM.

La Fondation Congolaise pour la Recherche Médicale, dirigée depuis cinq ans par le Pr. Francine Ntouni, a été créée en novembre 2008 au terme d'un constat fait sur les ressources humaines et l'infrastructure existante (les laboratoires, bibliothèque, etc.) jugées très insuffisantes pour permettre l'émergence et l'épanouissement des chercheurs congolais de haut niveau, des individus intéressés à développer la recherche biomédicale.

celle-ci étant un appui supplémentaire à la recherche, à la santé publique et à l'enseignement supérieur au Congo-Brazzaville.

Fortuné Ibara

AMC Telecom
VIVA NET

Installez Internet + un routeur Wifi à

123.000 FCFA

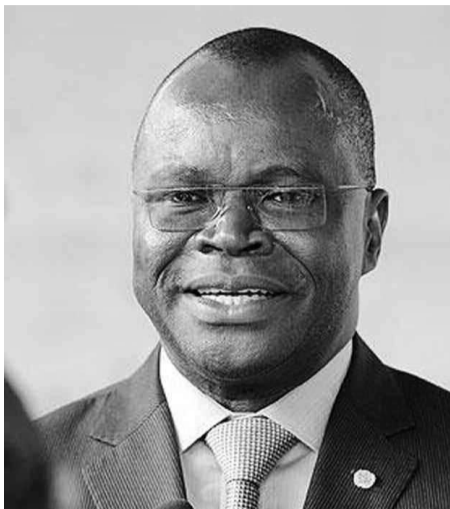
Bénéficiez d'une Connexion Haut Débit
de 1 Mbps à partir de **30.000 FCFA**

Brazzaville : Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, République du Congo
Pointe-Noire : Avenue Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), République du Congo
Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81
Courriel : support@amc-telecom.com
Web : www.amc-telecom.com

CENTRAFRIQUE

Le Béninois Aurélien Agbénonci nommé coordonnateur résident du système des Nations unies

La nomination d'Aurélien Agbénonci en qualité de représentant spécial adjoint de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (Minusca) et de coordonnateur résident des agences du système des Nations unies pour ce pays, a été annoncée samedi 26 avril par le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon.



Aurélien Agbénonci qui exercera également les fonctions de représentant du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), possède une vaste expérience du système des Nations unies, avec pour spécialité les questions de conflit, de développement et de gouvernance. Il a travaillé dans plusieurs pays africains, y compris en tant que coordonnateur résident des Nations unies et représentant du Pnud au Rwanda, de 2008 à 2011, et en République du Congo, de 2003 à 2008. Auparavant, il a servi en tant que représentant résident adjoint du Pnud en Côte d'Ivoire, de 1999 à 2003, et au Cameroun de 1996 à 1999. Avant de débiter sa carrière aux

Nations unies, il a été responsable des programmes et chef de cabinet du Centre panafricain de prospective sociale (CPPS) au Bénin. Il a travaillé à la Faculté de droit de l'Université de Nanterre, en France. Plus récemment, Aurélien Agbénonci a été le coordonnateur humanitaire, coordonnateur résident des agences du système des Nations unies, et le représentant résident du Pnud au Mali, de 2012 à 2013.

Aurélien Agbénonci est titulaire d'une licence en droit commercial international de l'Université de Paris X Nanterre (France) et en sciences du développement institutionnel, de la gouvernance et de l'environnement de l'Université de

Dakar (Sénégal). Il est également titulaire d'une maîtrise en droit des affaires de l'Université de Dakar. Parallèlement à la nomination d'Aurélien Agbénonci, le Secrétaire général de l'ONU a nommé Laurence D. Wohlers, des États-Unis, au poste de représentant spécial adjoint (politique) de la Minusca. Laurence D. Wohlers possède une vaste expérience en affaires internationales, spécialisé sur la gestion des conflits, la gouvernance et la communication transculturelle. Il a occupé plusieurs postes diplomatiques en Afrique, en Asie et en Europe, ainsi qu'à Washington D.C. Il a été conseiller principal aux affaires politiques de la Mission des États Unis auprès de l'Union européenne à Bruxelles, de 2006 à 2008, et conseiller principal des affaires publiques de l'ambassade des États Unis à Moscou, de 2003 à 2006. Plus récemment, Laurence D. Wohlers a servi en tant qu'ambassadeur des États Unis en Centrafrique, de 2010 à 2013. Il a étudié à Washington University, à St. Louis, et à la National Defense University, où il a obtenu une maîtrise en études de sécurité nationale. Il parle couramment le français. Né au Japon en 1955, Laurence D. Wohlers est marié et père de trois enfants.

Nestor N'Gampoula

MALI

Amadou Sanogo inculpé de complicité d'assassinat

«Incarcéré depuis la fin de l'année dernière, l'auteur du coup d'État militaire du 22 mars 2012 qui était accusé au départ de complicité d'enlèvement, a été finalement inculpé pour complicité d'assassinat», ont indiqué le 24 avril des sources judiciaires maliennes.

Cette nouvelle inculpation est intervenue après que ce chef des putschistes a été entendu en début de semaine pour la première fois sur le fond du dossier. «Le juge d'instruction Yaya Karembe a longuement entendu le général Amadou Sanogo. Il y a désormais une nouvelle inculpation pour complicité d'assassinat dans l'affaire des militaires Béréts rouges (des soldats opposés au putsch) retrouvés morts dans des charniers près de Bamako», a confirmé un proche du juge d'instruction Yaya Karembe.

Avec cette nouvelle inculpation, le général Amadou Sanogo risque la peine de mort comme le prévoit le code pénal malien pour tout prévenu inculpé pour complicité d'assassinat. «Le chef d'inculpation a été modifié. Il est à présent accusé de complicité de meurtre», a déclaré son avocat, Harouna Toureh, soulignant que son client

risquait la peine de mort s'il était jugé coupable.

Amadou Sanogo avait été initialement inculpé de complicité d'enlèvement en novembre dernier après la disparition de dizaines de parachutistes fidèles au président déchu Amadou Toumani Touré pendant le coup d'État. Sa situation s'est aggravée lorsque les autorités maliennes ont découvert une trentaine de corps, certains portant un uniforme militaire, dans une fosse commune près du quartier général des putschistes à Kati, à 15 km au nord de la capitale, Bamako. Dans le cadre de l'enquête sur les disparitions enregistrées dans cette affaire, dites des Béréts rouges, le général Yamoussa Camara, ancien ministre de la Défense sous la junte, et trois hauts responsables putschistes, ont été arrêtés en février.

Rappelons que dès le départ, un véritable bras de fer était engagé entre l'ex-chef de la junte et la justice malienne qui voulait l'entendre sur les faits qui lui sont reprochés. Amadou Sanogo ne voulait nullement répondre à la convocation de la justice. Il justifiait son refus en invoquant son «statut d'ancien président de la République», qui lui donne droit à des égards.

N.N'G.

**SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉLECTRICITÉ
DIRECTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE**
Siège-Social : Boulevard Denis SASSOU NGUESSO
B.P. 95 Tél : 81.05.69
E-mail : snecongo@caramail. Com
BRAZZAVILLE



INFORMATION AUX FOURNISSEURS

Objet : Présentation des factures fournisseurs

La SNE rappelle à tous ses fournisseurs qu'en application des nouvelles dispositions de l'article 29 de la loi de finances 2014, les factures adressées à notre société pour paiement de diverses prestations doivent désormais porter les éléments obligatoires ci-après :

- Le nom commercial exact du fournisseur ;
- L'adresse exacte où il est situé ;
- Le numéro du contact téléphonique exact ;
- L'adresse électronique si possible ;
- Le n° d'identification unique (NIU) du fournisseur ;
- La date et le n° de série de facture établie ;
- Le numéro du registre de commerce ;
- Les références bancaires ;
- Le régime d'imposition au forfait ou réel ;
- Le service des impôts dont dépend le fournisseur pour ses obligations fiscales professionnelles ;
- Le montant des opérations hors taxes ;
- Le taux de TVA appliqué et le montant correspondant suivi du montant TTC ;

En outre, les factures adressées devront éventuellement porter les stickers d'identification et d'authentification disponibles à l'IGE.

Au cas contraire, toute facture non conforme aux dispositions retenues, sera irrecevable et retournée systématiquement au fournisseur concerné pour régularisation.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

COOPÉRATION

L'ambassadeur de Russie satisfait de sa mission au Congo

Youri Romanov, dont le mandat a touché à sa fin en République du Congo, a été reçu, le 25 avril à Brazzaville, par le ministre de l'Aménagement du territoire et de la délégation générale aux Grands travaux, Jean Jacques Bouya. Les deux hommes ont abordé des questions d'intérêt commun à leurs pays.

«J'ai passé quatre ans ici au Congo, je suis satisfait de ma mission au Congo, avec de résultats concrets dans des domaines différents de nos relations bilatérales. Aujourd'hui, nous avons discuté avec le ministre Jean Jacques Bouya des questions pratiques de notre coopération commerciale et économique», a souligné le diplomate russe. Parmi les questions évoquées, Youri Romanov a annoncé l'ouverture le 25 avril à Moscou, d'une grande commission mixte entre les deux pays.

L'occasion permettra aux deux pays, de façon consensuelle, de statuer sur les grands dossiers d'intérêt commun dont le plus essentiel reste la finalisation des textes élaborés dans le cadre de la promotion des investissements entre les deux pays. «Nous avons préparé les conditions qui peuvent renforcer la base juridique de cette coopération bilatérale et attendons le co-président de cette commission, le ministre Jean Jacques Bouya, pour finaliser les résultats de la session de la commission mixte à Moscou», a conclu Youri Romanov, qui n'a cessé de témoigner l'excellence des rapports entre les deux pays.

Firmin Oyé

CANONISATION

On les appellera désormais saint Jean XXIII et saint Jean-Paul II !

Devant une foule immense de fidèles, le pape François a proclamé dimanche sur la place Saint-Pierre de Rome la sainteté de deux de ses prédécesseurs.

Il y avait plus d'un million de fidèles accourus place Saint-Pierre dimanche matin pour la canonisation de deux papes à Rome. Un million, selon le décompte de l'efficace protection civile italienne, mais un chiffre qui ne tient pas compte des foules qui, ne pouvant accéder à la place Saint-Pierre, se sont agglutinées devant des écrans géants place Farnèse, près de l'ambassade de France, place Navone et place du Cirque-Maxime. Sans doute les 5 millions annoncés (ou craints) par les organisateurs n'ont-ils pas été atteints, mais Rome a connu indiscutablement son jour des grandes foules. Et malgré la pluie qui depuis la veille a quelque peu gêné les activités de prière prévues, dimanche tout le monde, même ceux qui ont préféré dormir sur place pour ne pas rater les bonnes places (d'où voir le pape), a été suffisamment frais pour assister à la proclamation des deux nouveaux saints de l'Église catholique. Une formule simple, prononcée à 10h20, soit après la demi-heure de messe. Salve d'applaudissements de la foule, un phénomène jouissant de l'effet de prolongement du fait que sur les différentes places les propos du souverain pontife parvenaient avec quelques secondes de décalage. Alors a commencé la partie strictement priante de cette cérémonie historique en absolu avec la lecture des textes liturgiques en la-

tin et en grec, la lecture de l'Évangile suivie de l'homélie du pape, et les intentions des fidèles déclamées en espagnol, en arabe, en anglais, en chinois et en français. Tout ce qui a suivi ensuite n'était que simple application du rite des messes chez les catholiques : offertoire, consécration, communion et bénédiction finale du pape. Mais en intercalaire, comme dans toute messe normale, le pape étant aussi prêtre, il y a eu l'homélie, l'autre nom pour dire sermon, prononcée devant un assistant attentif : le pape émérite Benoît XVI. L'homélie du pape François, comme de juste, a rendu hommage aux deux prédécesseurs canonisés du jour, Jean XXIII et Jean-Paul II. «*Ils ont été des prêtres, des évêques, des papes du vingtième siècle. Ils ont connu les tragédies, mais n'en ont pas été écrasés. En eux, Dieu était plus fort ; plus forte était la foi en Jésus Christ rédempteur de l'homme et Seigneur de l'histoire ; plus forte était en eux la miséricorde de Dieu manifestée par les cinq plaies ; plus forte était la proximité maternelle de Marie*», a réaffirmé le souverain pontife. «*Jean XXIII et Jean Paul II, a-t-il poursuivi, ont collaboré avec le Saint-Esprit pour restaurer et actualiser l'Église selon sa physionomie d'origine, la physionomie que lui ont donnée les saints au cours des siècles.*» Et le pape de rappeler : «*N'oublions pas que ce sont les saints qui vont de l'avant et font grandir l'Église. Dans la convocation du concile, Jean XXIII a montré une délicate docilité à l'Esprit-*

Saint, il s'est laissé conduire et a été pour l'Église un pasteur, un guide-guidé. Cela a été le grand service qu'il a rendu à l'Église ; il a été le pape de la docilité à l'Esprit.» Le pape a émis le vœu «*que ces deux nouveaux saints pasteurs du peuple de Dieu intercèdent pour l'Église, qu'ils nous apprennent à ne pas nous scandaliser des plaies du Christ et à entrer dans le mystère de la miséricorde divine qui toujours espère, toujours pardonne, parce qu'elle aime toujours*». À la fin de la messe et avant son traditionnel bain de foule, le pape a salué les diverses délégations officielles présentes, 98 délégations d'États ou d'organisations internationales dont les représentants se sont mis en file pour serrer la main du pape. L'Afrique a aligné un nombre important de délégations, qui comprenaient des chefs d'État : M. Obiang Nguema Mbasogo de Guinée équatoriale et madame, le président Ali Bongo Ondimba du Gabon et son épouse, le président Gabriel Robert Mugabe du Zimbabwe et Grace Mafu, son épouse, l'ancien président Henri Konan Bédié du Cameroun, et de nombreux ambassadeurs, dont M. Henri Lopes, l'ambassadeur du Congo près le Saint-Siège. Dans la foule, noyée au milieu de milliers d'autres fidèles exubérants, la centaine de pèlerins venus par avion spécial de Brazzaville avec leurs évêques donnait elle aussi de la voix et jubilait.

Lucien Mpama

LE SOUVERAIN PONTIFE EST-IL INCOMPRIS ?

Le Vatican rappelle que la tolérance du pape ne veut pas dire reniement de la doctrine de l'Église catholique

Le Vatican est monté au créneau jeudi pour «encadrer» le libre commentaire qui se fait des agissements et surtout des coups de téléphone du pape François.

Depuis un an, le pape est passé maître dans l'art d'appeler des interlocuteurs du monde entier, soit pour répondre à leurs sollicitations particulières, soit pour apporter son réconfort à une communauté ou des individualités particulièrement éprouvées. Ainsi, il est « tombé » en pleine prière du soir dans un monastère de religieuses en Espagne (auxquelles il avait l'habitude de téléphoner du temps où il était archevêque argentin) ; il a ému un jeune garçon de la région italienne des Marches qui s'interrogeait sur le sens de la vie, sans parler de ses amis de la Curie romaine pas trop préparés à recevoir un appel informel du pape le soir... Comme il fallait s'y attendre, ces nombreux coups de téléphone, souvent non ébruités dans l'opinion, ont fait le lit des faussaires et autres imitateurs. Ainsi, tel comédien italien contrefaisant sa voix a-t-il appelé un écrivain qui s'était montré accommodant pour les affres de la Deuxième Guerre mondiale. Ainsi aussi, tel jeune homme de Toulouse, catholique mais aussi homosexuel revendiqué, est-il venu dans les médias se vanter d'avoir reçu un coup de fil du pape argentin affirmant presque que les unions entre personnes de même sexe étaient tolérables en Église. Ici, le Vatican avait réagi avec vigueur, démentant l'existence d'une telle conversation. Mais le pape François est un Souverain pontife qui désarçonne y compris les tenants des dogmes les plus rigides. C'est sur ce fait que les imitateurs et faussaires peuvent de temps en temps réussir à in-

sinuer des pensées présentant un pape ramant à contre-courant rigide des dogmes et vérités jusqu'ici professées. Le porte-parole du Vatican, le père jésuite Federico Lombardi, a donc dû mettre les points sur les «i» jeudi. «*Les communications téléphoniques privées du pape restent du domaine privé et n'appellent pas de commentaire du Saint-Siège. Elles n'induisent pas non plus à inférer un changement dogmatique ou doctrinal dans l'Église*». Et cela même si le pape actuel pousse à grande vitesse vers la réforme de l'Église de l'intérieur et au sommet. «*Étant donné que ces appels ne font absolument pas partie des activités publiques du pape, aucune information ou commentaire n'est à attendre du service de presse du Saint-Siège*», a vigoureusement réagi le porte-parole du pape. Il réagissait plus particulièrement à une information de presse selon laquelle le Souverain pontife aurait appelé une dame divorcée argentine qu'il aurait encouragée à prendre sa communion malgré l'interdit de l'Église. L'opinion semble courir plus vite que le pape au point que, même par bienveillance, il lui est prêté plus qu'il n'a effectivement l'intention de faire. Il y a deux semaines, une agence d'information a étonné bien des vaticanistes en... s'étonnant que le pape cite le Concile de Vatican II et condamne l'avortement. Le journaliste avait tout simplement compris que la tolérance du pape actuel allait jusqu'à juger autrement l'avortement, qui reste pour l'Église catholique un crime, et que le pape François n'a pas l'intention de changer.

L.Mp.



Le Musée Galerie du Bassin du Congo présente du 25 avril au 25 juillet 2014, l'exposition spéciale de l'artiste peintre-sculpteuse congolaise, Rhode Bath-Schéba Makoumbou. Thème de l'exposition : Du rappel au repère » sculptures contemporaines. Adresse: 84, bld Denis Sassou N'Guesso, Immeuble Les Manguiers (Mpila) dans l'enceinte "Des Dépêches de Brazzaville"

ANNONCE



Nous vous **accompagnons** pour tous vos **besoins** en **assurances.**

- ASSURANCE AUTOMOBILE
- ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE
- ASSURANCE MALADIE
- ASSURANCE VOYAGE
- ASSURANCE TRANSPORT
- ASSURANCE GLOBALE BANQUE
- ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
- ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
- ASSURANCE INCENDIE
- ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
- ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
Protégez votre entreprise dès maintenant!



LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE



NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-ort.com

www.ofis-reseaux-telecoms.com

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth



Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel



ATTENTION

L'ivoire de **nos éléphants** n'est pas à vendre

Mino ya **nzoku na biso** ya koteka te

象牙不是出售的

INTERVISION-RC



 N° vert **05 613 00 68**

loi n° 37-2008 « l'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national, des espèces intégralement protégées, ainsi que de leurs trophées, sont strictement interdits, sauf dérogation spéciale de l'administration des eaux et forêts, pour les besoins de la recherche scientifique ou à des fins de reproduction. Les contrevenants s'exposent à une amende de 100.000FCFA à 5.000.000FCFA et à une peine d'emprisonnement de 2 ans à 5 ans.

依照第37条(2008), 严禁进出口、携带或运输受保护物种及其狩猎战利品出入境。除非该物种受到水利及林业管理部门特别批准, 用于科研或繁育目的。违者将被判处2-5年有期徒刑, 并处10-500万西非法郎的罚金。



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE FORESTIÈRE
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



OPÉRATION WENDI

La République du Congo engagée dans la lutte contre le trafic d'ivoire

Coordonnés par INTERPOL et appuyés par IFAW (Fonds international pour la protection des animaux - www.ifaw.org), les forces de police, de gendarmerie, les agents des Eaux et Forêts ou encore le Bureau national des accords de Lusaka ont uni leurs forces pour le déploiement – au niveau national- de l'opération WENDI destinée à frapper les organisations criminelles responsables du trafic d'ivoire qui sévit en Afrique centrale et occidentale. En cinq mois, les forces de l'ordre congolaises sont ainsi parvenues, entre autres, à arrêter plus d'une trentaine de personnes dont des agents de l'État, à saisir plus de 10 défenses d'éléphant, près de 600 objets en ivoire, 4 armes militaires et 8 chargeurs.

« La situation des éléphants est aujourd'hui plus critique que jamais. Pour cette raison, nous avons besoin que l'ensemble des agences d'application de la loi, en commençant par celles œuvrant au sein des pays sources comme la République du Congo, agissent de façon coordonnée si nous voulons réussir à vaincre les organisations criminelles responsables du massacre des éléphants pour leur ivoire », explique Céline Sissler Bienvenu, Directrice d'IFAW France et Afrique francophone. « La politique de protection de la faune doit passer par une application stricte de la loi et une tolérance zéro à l'égard de ceux qui la détruisent quel que soit leur rang hiérarchique ou statut social. »

Rappel de la Loi n° 37-2008 du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées : L'importation, l'exportation, la détention et le transit, sur le territoire national, des espèces intégralement protégées, ainsi que de leurs trophées, sont strictement interdits, sauf dérogation spéciale de l'administration des eaux et forêts, pour les besoins de la recherche scientifique ou à des fins de reproduction. Les contrevenants s'exposent à une amende de 100 000 FCFA à 5 000 000 FCFA et à une peine d'emprisonnement de 2 à 5 ans.

Pour contribuer à préserver la faune de la République du Congo et lutter contre le trafic, appelez le numéro vert 05 613 00 68 mis en place par le PALF (projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage).

SCULPTURE

Rhodes Bath-Schéba Makoumbou expose au Musée Galerie du Bassin du Congo à Brazzaville

Cinq ans après sa première exposition à la galerie Congo de Paris, l'artiste peintre sculpteuse congolaise expose pendant trois mois au Musée Galerie du Bassin du Congo à Brazzaville. Le vernissage de cette exposition, «Du Rappel au repère», a eu lieu le 25 avril en présence de nombreux invités.



Rhodes Bath-Schéba Makoumbou et les visiteurs de l'exposition

Une dizaine de sculptures réalisées avec une structure métallique, de sciure et de colle et du bois, spécialement pour cette exposition, reflète les différents métiers traditionnels comme la chasse, la pêche à la pirogue.

Loin de s'opposer à la modernité, Rhodes Bath-Schéba Makoumbou précise que le passé doit être présent pour le futur pour connecter les hommes à leur histoire. «C'est une façon pour moi de mettre le doigt sur ces conflits de générations et de rappeler aussi aux jeunes que derrière ces activités traditionnelles, presque négligées ou oubliées, il y a un savoir à préserver.»

La leçon de choses

«Rhodes nous invite à nous rappeler et à respecter ce que représente

la vie de nos villages. Grâce à ses créations notre culture va pouvoir être conservée dans le temps. Cette exposition est une véritable leçon de choses, un procédé d'enseignement basé sur l'intuition et le visuel», a signifié Lydie Pongault, Conseiller au cabinet du chef de l'État, chef du département de la Culture et des Arts.

Née en 1976 à Brazzaville, Rhodes Bath-Schéba Makoumbou est initiée à la peinture par son père David Makoumbou. Elle va réellement s'engager dans la création à partir de 1989. En 2003, elle entame une carrière internationale à

partir de la Belgique. Elle possède deux ateliers dont le premier est à Brazzaville et le second à Bruxelles. En novembre 2012 elle reçoit le trophée Edmonia lors du 1er gala Reines et Héroïnes d'Afrique organisé à Bruxelles. En décembre 2012 elle reçoit le grand prix des arts et des lettres du président de la République. En juillet 2013 elle est élevée dans l'ordre du dévouement congolais au grade d'officier par le président de la République Denis Sassou N'Guesso.

Hermione Désirée Ngoma

WASHINGTON

Le Congo organise sa première semaine culturelle

L'ambassade du Congo à Washington (États-Unis) organise sa première semaine culturelle dans le cadre du Mois de la culture congolaise sur le thème «Amener le Congo au cœur de l'Amérique».

Dans le cadre du Mois de la culture congolaise, l'ambassade du Congo à Washington organise une série d'événements dans les États du district de Columbia (DC), du Maryland et de Virginie.

Pendant tout le mois de mai, les toiles de l'École de peinture de Poto-Poto seront exposées à la Touchstone Gallery à Washington puis dans l'enceinte de l'ambassade.

Le 3 mai, une journée portes ouvertes sera organisée à l'ambassade ponctuée de concerts, de dégustations de plats, de cours de langue, de spectacles de danse, de projections de vidéos.

Un concert gratuit (sous réserve) devrait avoir lieu à l'auditorium Lisner de l'université George-Washington le 31 mai avec de la musique traditionnelle et contemporaine congolaise, un défilé de mode, la projection de documentaires sur le Congo, etc. Retrouvez le programme des festivités sur le site de l'Ambassade en suivant ce lien.

Rose-Marie Bouboutou



AVIS DE VENTE

L'ambassade de France met en vente, au plus offrant, trois véhicules :

1. Un NISSAN Patrol châssis long, mis en circulation en 2004, moteur diesel, 48.000 km, bon état général, émetteur d'embrayage à revoir ;
2. Un SUZUKI Grand VITARA, mis en circulation en 2004, moteur essence, 40.000 km, immobilisé en panne ;
3. Un minibus blindé PEUGEOT J5, 9 places, mis en circulation en 1989, moteur diesel, kilométrage inconnu, hors d'usage ;

Le premier véhicule (Nissan n° 1) est visible à l'ambassade de France à Brazzaville, rue Alfassa, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 et de 15h00 à 17h00. Pour voir les 2 autres véhicules (n° 2 et 3) il est nécessaire de prendre préalablement rendez-vous par téléphone au n° 06 823 5931

Les offres de prix devront parvenir sous pli fermé à l'ambassade de France, à l'attention du chef du service commun de gestion, avec la mention « Vente véhicules 2014 - ne pas ouvrir » au plus tard le **lundi 12 mai 2014 à 16 heures**.

Les véhicules sont vendus séparément, en l'état. Le soumissionnaire aura à payer, en sus du prix de vente, une taxe forfaitaire de 6 %.

Le soumissionnaire indiquera dans son offre son adresse et ses coordonnées téléphoniques.

Les acheteurs seront choisis librement par l'Etat Français qui se réserve le droit d'engager une procédure de négociation avec les candidats dont les offres auront été sélectionnées.

Les résultats des appels d'offre seront disponibles au poste de garde de l'ambassade de France le **lundi 19 mai 2014 à partir de 9 h**.

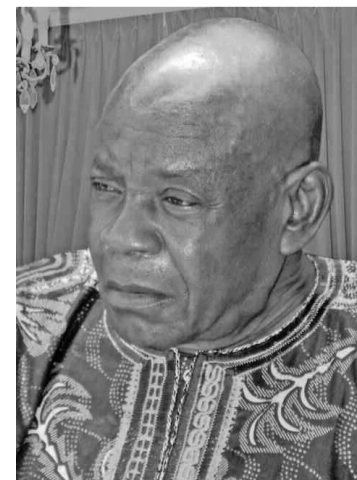
La vente ne sera réputée conclue et la livraison du véhicule ne pourra intervenir qu'après règlement total du prix d'achat majoré de la taxe forfaitaire, par virement auprès du Régisseur de l'ambassade, et accomplissement par l'acquéreur de toutes les formalités administratives et douanières exigées pour la mise en circulation et le règlement préalable par ses soins de toutes taxes et frais afférents.

L'ambassade se réserve le droit d'annuler la vente en cas d'offres non satisfaisantes.

REMERCIEMENT

Noemie Kokot, journaliste à Télé Congo, les enfants Kokot et famille remercient très sincèrement tous leur parents, amis et connaissances et tous ceux qui les ont assistés de près ou de loin pendant la dure épreuve qu'ils ont traversé, suite au décès de leur père, le nommé Kokot Mollang Michel, décédé le 2 avril 2014.

Tous nos remerciement leurs sont adressés et que la terre lui soit légère.



Pointe-noire Paris

6 rotations par semaine

3 vols directs
Mardi, Vendredi et Dimanche

3 vols via Brazzaville
Lundi, Mercredi et Vendredi

ECAir
Bienvenue chez vous.

www.flyecair.com + 242 065 09 05 09 (Congo)
relationclients@flyecair.com + 33 1 78 77 78 77 (France)

DIPLOMATIE

John Kerry en visite de travail à Kinshasa

La stabilité, la démocratie, le processus électoral et les investissements seront au menu des entretiens qu'aura le secrétaire d'État américain avec les autorités congolaises.

Le secrétaire d'État américain John Kerry entame à partir du 29 avril une tournée en Afrique. Trois pays sont ciblés par le déplacement de l'émissaire de Barak Obama, à savoir l'Éthiopie, l'Angola et la RDC. Dans les capitales concernées, l'officiel américain aura à encourager le développement démocratique, promouvoir le respect des droits humains, faire progresser la paix et la sécurité. Il ressort de la Déclaration de Jen Pseki, porte-parole du département d'État, que John Kerry a un agenda précis et particulier pour chacun des États qu'il aura à visiter avec, pour soubassement, la stabilité, la démocratie, le processus électoral et les investissements. À Kinshasa, première étape de sa tournée qui pourrait aller jusqu'au 5 avril prochain, l'homme d'État américain aura à rencontrer les autorités congolaises « pour voir dans quelle mesure la démocratisation et la stabilité de la RDC peuvent être davantage encouragées en assurant que les élections à venir seront crédibles et organisées en temps opportun, dans le respect de la Constitution actuelle ». Là-dessus, on ose croire que la problématique de la révision constitutionnelle sera passée au crible dans les contacts qu'aura à prendre le diplomate américain avec les milieux politiques congolais.



Le secrétaire d'État américain, John Kerry

Le fait qu'il soit accompagné par l'envoyé spécial pour la région des Grands lacs Russell Feingold dont on connaît les positions tranchées quant à ce qui concerne la réforme constitutionnelle fait croire à certains que les USA tentent, par cette démarche, d'imposer ses vues à Kinshasa. Selon le communiqué du département d'État, John Kerry, pourra également consulter lors de sa tournée africaine « la société civile et les jeunes leaders africains qui façonneront l'avenir du continent ». Entre une majorité plutôt au pouvoir favorable à la révision constitutionnelle et au référendum et une société civile qui s'y oppose, l'administration américaine paraît déjà avoir choisi son camp, celui du respect de la Constitution, surtout en ce qui concerne le mandat du chef de l'État. Sur le sujet, Washington marque sa détermination sans équivoque et l'on ose croire que cette visite de John Kerry sera une occasion de réitérer cette prise de position aux antipodes de ce qui est concocté au niveau de la ma-

rité au pouvoir.

Cependant, l'autre volet de la visite de John Kerry en RDC est plutôt économique.

Il s'agira, pour l'officiel américain, de scruter les opportunités d'investissements qu'offre le pays afin de conclure des partenariats de développement sur fond de la promotion du commerce.

En fait, Washington entend exploiter le potentiel écono-

mique de la RDC en le valorisant par des apports financiers conséquents afin que par effet d'entraînement, les pays de la région en profitent. Pour y parvenir, la stabilisation des foyers de tension qui existent en RDC, surtout dans les provinces du Nord et Sud-Kivu, est requise. D'où l'engagement des États-Unis dans les actions de neutralisation et de démantèlement des groupes armés amorcés par les Fardc avec l'appui de la Monusco. « Le secrétaire d'État félicitera le gouvernement de la RDC pour les progrès accomplis à l'égard de la neutralisation d'une partie des douzaines de groupes armés dangereux qui s'en prennent au peuple congolais », note le communiqué. La Secrétaire d'État adjointe aux affaires africaines, Linda Thomas-Greenfield, et l'ambassadrice itinérante chargée de la condition féminine dans le monde, Catherine Russell feront également le déplacement de Kinshasa.

Alain Diasso

MÉDIAS

FFJ condamne le traitement inhumain infligé à deux journalistes au siège du Parlement

L'ONG exhorte à une action des autorités de la police et du Parlement, en vue de sanctionner les policiers fautifs.

L'association congolaise de défense et de promotion de la liberté de la presse, Freedom for journalist (FFJ), a fermement condamné, l'incarcération, le 26 avril dès 9 heures locale, d'Enoch Tshibangu, journaliste et éditeur de Le Scribe, un périodique paraissant à Kinshasa.

FFJ, qui cite un avocat qui a joint le journaliste à son lieu de détention, relève que Tshibangu a été interpellé par des policiers en détachement au Palais du peuple, siège du Parlement, avant d'être menotté et convoyé, en toute brutalité, jusqu'au camp de police Kabila, où il a été jeté au cachot avant d'être verbalisé par un officier de police judiciaire.

À en croire cette organisation, la police reprocherait au journaliste d'avoir franchi l'enceinte du siège du Parlement sans l'autorisation du président de l'Assemblée nationale. « J'ai été interpellé pendant que je voulais entrer par l'entrée secondaire du Palais du peuple, lorsque les policiers m'ont brutalement interpellé pour me demander de quitter l'endroit, en dépit de mes explications sur mon statut de journaliste et mon droit d'accéder aux sources d'informations conformément à la loi », a expliqué le journaliste. Ils m'ont, a-t-il poursuivi, brutalisé avant de me menotter et réquisitionner une moto qui m'a



Le directeur de FFJ, Désiré-Israël Kazadi devant la presse

amené jusqu'au camp de la police où j'ai été gardé sans que ma famille n'en soit informée.

Tshibangu a été le 27 avril au matin à 10 heures locale, sur la base des pressions des organisations de défense de la liberté de la presse, après que ses effets confisqués auparavant lui ont été remis. FFJ exige que des sanctions soient initiées à l'encontre des policiers fautifs pour l'arrestation arbitraire et détention illégale d'un journaliste en plein exercice de son métier.

FFJ note que les policiers positionnés aux entrées du siège du Parlement ont la réputation de malmenier particulièrement les journalistes et invite, à cet effet, le président de l'Assemblée nationale dont le nom est souvent cité comme donneur de l'ordre, à interpellé ces agents de l'ordre pour mauvais traitement notoire à l'endroit des professionnels des médias.

Un autre cas est celui de Marcel Tshi-

shiku, journaliste à La Tempête des Tropiques, un quotidien paraissant également à Kinshasa, qui a vu sa carte professionnelle gardée par force par un agent de l'ordre commis à l'entrée du hall du siège du Parlement depuis le 22 avril.

Selon l'ONG, l'agent, faisant partie du personnel féminin de la police, aurait exigé au journaliste de lui verser une somme de dix dollars contre le retrait de la carte. « En découvrant mon identité sur ma carte, elle m'a lancé : Muluba (Ndlr : ressortissant du Kasai). Jusqu'à ce jour, elle ne veut pas me remettre ma carte bien que je sois journaliste accrédité à l'Assemblée nationale », s'est plaint Tshishiku à FFJ.

FFJ sollicite du président de l'Assemblée nationale le renvoi du policier du Palais du peuple pour tracasserie, et la restitution immédiate de la carte de presse au journaliste.

Lucien Dianzenza

PARC DES VIRUNGA

Soco appelée à suspendre les opérations de prospection sismique

Le WWF, qui croit que l'exploration pétrolière apporterait un nouveau risque inacceptable pour l'environnement et les communautés de Virunga, exhorte la société à se retirer de cette aire protégée.

Le Fonds mondial pour la nature (WWF) a noté avec regret, dans un communiqué du 24 avril, le démarrage de l'exploration pétrolière au sein du Parc national des Virunga. Citant un article paru dans les médias, cette organisation note qu'« au mépris des protestations locales et de l'opposition internationale, la société britannique Soco International PLC va commencer ce samedi la phase de prospection sismique de son projet d'exploration pétrolière controversée sur le lac Édouard à l'intérieur du parc national des Virunga, selon un article paru dans les médias ».

Pour le WWF, « il est irresponsable de la part de Soco de poursuivre son projet en dépit de l'opposition du gouvernement britannique, de l'Unesco, du Parlement européen, de la société civile congolaise et de tant d'autres ». « L'entreprise met les moyens de subsistance de milliers de personnes à risque », a souligné cette organisation.

Profiter des autres opportunités Le WWF relève, en effet, que les ressources pétrolières du pays sont nombreuses et qu'il existait bien d'autres opportunités pour développer le secteur pétrolier en RDC que de mettre en péril le formidable potentiel de développement durable que représente le parc des Virunga. « Les pêcheurs, les agriculteurs et les entrepreneurs locaux qui dépendent de Virunga s'opposent avec véhémence à la présence de Soco dans leur parc, et de nombreux membres de la communauté internationale les ont rejoints », a rappelé le directeur de WWF-RDC, Raymond Lumbuenamo. Virunga, a-t-il poursuivi, pourrait être une source d'espoir pour l'est de la RDC si la pêche, l'agriculture, l'hydroélectricité et le potentiel écotouristique étaient développés de manière durable. « Soco ne doit pas menacer l'avenir de ce parc irremplaçable », a-t-il averti.

Des risques pour l'environnement

Dans son plaidoyer, le WWF a noté que durant la phase de prospection, les pêcheurs se verraient restreindre

l'accès au lac dans les zones d'opérations. Alors que le lac Édouard constitue une source de vie irremplaçable. « Il apporte nourriture et eau potable à plus de cinquante mille personnes et la pêche génère plus de trente millions de dollars par an », a précisé cette structure.

Pour cette institution, les risques de pollution identifiés dans la propre étude d'impact de Soco indique que l'exploration et l'exploitation du pétrole pourraient détruire les habitats fragiles du parc, contaminer l'air, l'eau et le sol. « Des risques importants pour les communautés riveraines du lac alors que selon la même étude d'impact, seul une centaine d'emplois directs seraient créés lors de la phase d'exploration », a soutenu WWF, qui croit que l'exploration pétrolière apporterait un nouveau risque inacceptable pour l'environnement et les communautés de Virunga.

Il est, par ailleurs, rappelé que, suite à l'engagement de la compagnie Total de ne pas explorer au sein du parc, Soco reste aujourd'hui la seule compagnie à envisager un tel projet. Le lancement de ces tests sismiques débute dans un contexte de forte tension. Depuis plusieurs mois, en effet, de nombreux témoignages font part des menaces et intimidations reçues par des personnes s'exprimant ouvertement sur le pétrole.

En février 2014, l'agence britannique de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a accepté la plainte déposée par le WWF qui a exposé « des éléments et des problèmes qui méritent un examen approfondi » concernant des violations présumées des droits de l'Homme et des protections environnementales liées aux opérations de l'entreprise dans le parc.

Le 15 avril, le conservateur du Parc national des Virunga de l'ICCN, Emmanuel de Merode, a fait l'objet de tirs le blessant gravement alors qu'il voyageait sur la route entre Goma et Rumangabo. Ses jours, heureusement, ne sont aujourd'hui plus en danger. Le 17 avril, le documentaire « Virunga » présenté en avant-première au Festival du film de Tribeca révèle de sérieuses allégations concernant les agissements de Soco.

L.D.

AGRO-ALIMENTAIRE

L'Afrique dans le collimateur des grands groupes

Le géant mondial Nestlé est décidé à porter le nombre de ses usines à trente-deux dans le continent africain d'ici à 2015.

Outre le Nigéria, plusieurs autres pays africains sont ciblés dans la stratégie de développement du groupe suisse qui est également présent en RDC. Au total, selon les chiffres disponibles, les investissements consentis en Afrique toucheraient déjà les 850 millions de dollars américains étalés sur un quinquennat. Aussi le continent africain est-il classé dans la catégorie des contributeurs majeurs par le groupe pour son potentiel capable d'aider au développement des affaires. En effet, les activités de Nestlé en Afrique continuent d'évoluer au vert, avec une croissance organique établie à 4,2% pour le premier trimestre 2014. Ses perspectives pour l'année en cours restent très optimistes pour le continent africain. La zone Asie, Océanie et Afrique a enregistré une croissance de l'ordre de 5,3%, avec un chiffre d'affaires s'approchant de 5 milliards de dollars américains. Pour l'avenir, Nestlé compte s'engager de manière plus marquée dans le monde rural africain qui dépend, dans sa grande majorité, des activités agricoles de subsistance. Les initiatives attendues auront pour principal impact de réduire la pauvreté et la faim mais aussi d'ajouter de la valeur ajoutée aux produits agricoles de base.

Laurent Essolomwa

LUTTE CONTRE LE PALUDISME

Les combinaisons thérapeutiques à base d'Artémisinine contestées

Plusieurs voix se sont levées dans la Zone de santé Mont-Ngafula I contre le traitement proposé lors de la journée de sensibilisation organisée la veille de la journée mondiale dédiée à ce combat par Save the children à Matadi Kibala.

Il n'y avait pas que les différents membres des relais communautaires réunis le 24 avril par les soins de l'ONG internationale parmi les contestataires de ce produit. Les prestataires de santé, infirmiers et médecins participants à la rencontre ont tout aussi remis en cause les combinaisons thérapeutiques à base d'Artémisinine (ACTs ou CTAs), en particulier l'association artesunate-amodiaquine suite à ses effets secondaires plus que celle de l'artemether-lumefantrine. Les protestations unanimes formulées au nom de l'ensemble de la population de cette contrée urbano-rurale à l'encontre de cette prescription d'usage pourtant courant pour le traitement du paludisme simple est la preuve que le problème se pose avec acuité. Du reste, selon le pharmacien Digata Mboko, la falsification permanente des produits incriminés est une autre raison incriminante de cette thérapeutique. En effet, alors que le propos du jour était censé se focaliser sur la sensibilisation à l'assainissement de l'environnement et l'usage de la mousti-



Une vue partielle des participants à la séance de sensibilisation

quaire imprégnée comme moyens préventifs de lutte contre le paludisme, le sujet s'est incrusté. En effet, leurs voix unies, les participants n'ont pas beaucoup trouvé à redire quant à ces méthodes qui appelle plus à une responsabilité individuelle qu'autre chose. Sur ce point, l'avis de l'assistante en communication de Save the children, Stella Ramazani, reste que « *chacun doit se sentir concerné à son niveau personnel* » avant de s'en remettre au gouvernement comme le suggéraient plusieurs. Elle a dès lors martelé sur le fait qu'il convient de s'atteler à une prise

en charge personnelle au lieu d'invoquer les insuffisances de la politique de santé publique.

Se voulant autant persuasifs, l'administrateur de gestion de la Zone de santé Mont-Ngafula I, Jonas Lukuene, et l'animateur communautaire, Grégoire Kiabundua, ont renchéri les propos de la déléguée de Save the children. Et de préconiser encore plus l'usage de moustiquaires imprégnées d'insecticides longue durée tenue pour un dispositif majeur de prévention du paludisme au niveau de la communauté. Sur ce point, Stella Ramazani a souligné qu'elle est « *une stratégie de*

lutte recommandée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ». Et d'aviser l'assistance sur la nécessité de combiner ce geste avec l'assainissement des parcelles, quitte à réduire la présence des eaux stagnantes et d'y adjoindre aussi des répulsifs disponibles sur le marché. Car elle a trouvé opportun de rappeler que le paludisme, maladie parasitaire transmise par les piqûres des moustiques anophèles demeure la première cause de morbi-mortalité dans les pays africains. Ce, en particulier pour les groupes vulnérables que sont les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes.

Statistiques alarmantes

Les statistiques mondiales alarmantes font état d'une incidence estimée à 300-500 millions de cas par an, enregistrés le plus souvent en Afrique subsaharienne avec 90% des cas. Les décès évalués à 1 million, la majorité en Afrique, concernent les enfants de 0 à 5 ans, notamment dans les zones rurales reculées où les services de santé sont mal desservis. Le tableau de la RDC n'est pas meilleur où les cas de paludisme s'estiment à 10,06 millions dont 50 à 80% chez les enfants de moins de 5 ans chez qui ils constituent les premières causes de morbi-mortalité. À Stella de conclure sur l'état des

lieux sur le plan national en affirmant : « *Pour le moment, le paludisme tue un enfant toutes les minutes. Notre pays fait partie des pays pauvres très endettés. Le niveau de pauvreté est de 71,34% et il est élevé en milieu rural avec 75,72% qu'en milieu urbain. À Mont-Ngafula I en 2013, sur une population totale de 251 667 habitants, les enfants dans la tranche d'âge de 0 à 59 mois était de 47 565, les cas de paludisme chez ces derniers étaient de 0 à 11 mois 3 941 cas, 12 mois à 4 ans, 5 428 cas. Ce qui correspond à 9 369 cas soit 19,68%. La mortalité était de 14 cas, soit 0,149%. Ce faible taux de décès est une référence des cas enregistrés hors des zones de santé.* »

Les recommandations formulées à la fin de la rencontre ont été en faveur des mesures préventives dont l'assainissement de son environnement immédiat comme impératifs à respecter. Et de suggérer la formation de nouveaux relais communautaires en vue d'une plus large sensibilisation. Dans la perspective du traitement, il a été suggéré un retour à la chloroquine ou alors la proposition d'une autre combinaison que les ACTs jusqu'ici recommandées par l'OMS pour le traitement du paludisme provoqué par *P. falciparum*.

Nioni Masela

Les Congolais invités à dormir sous la moustiquaire imprégnée d'insecticide

Au terrain municipal de la commune de Bandalugwa où il s'est rendu pour célébrer la journée mondiale de lutte contre le paludisme, le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, a lancé un appel pressant à tous les Congolais en leur demandant de dormir toujours sous la moustiquaire imprégnée d'insecticide et d'y faire dormir tous les membres de leur famille.

Célébré dans la poursuite du thème de l'année passée, à savoir « *Investir dans l'avenir : vaincre le paludisme* », la journée mondiale de lutte contre le paludisme est une occasion non seulement de sensibiliser la population sur les méfaits de cette maladie qui affecte plus les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes mais aussi de solliciter l'implication des décideurs, des au-

torités religieuses, de la communauté, bref de tout le monde.

Pour le ministre de la Santé publique, l'implication de tous est une nécessité pour lutter contre le paludisme. "Pour vaincre le paludisme, les communautés de base ont une responsabilité majeure. Le paludisme, dira-t-il, est l'affaire non du seul ministère de la Santé publique mais de nous tous. c'est pourquoi j'invite la communauté à lutter contre cette maladie à travers l'assainissement du milieu. J'invite aussi les chefs de ménages à dormir sous la moustiquaire imprégnée d'insecticide et à faire dormir aussi tous les membres de leurs familles. En cas de fièvre accompagnée de maux de tête, il faut amener la personne au centre de santé le plus proche pour le traitement".

De son côté, le délégué de l'OMS qui a lu à cette occasion le message du directeur régional de l'OMS Afrique, le Dr Luis Gomes Sambo, a reconnu que quoiqu'on ait réalisé des avancées dans la lutte contre le paludisme, beaucoup reste à faire. Les communautés et les individus ont un rôle capital à jouer. "Ils doivent notifier rapidement les symptômes du paludisme dans les centres de santé pour un diagnostic précoce et un traitement adéquat", a dit le Dr Luis Gomes Sambo. Le directeur du Programme national de lutte contre le paludisme, le Dr Joris Losimba Likwela, a salué l'engagement du gouvernement à travers le ministère de la Santé publique et a émis l'espoir de voir cet appui continuer.

Aline Nzuzi

Des moustiquaires imprégnées d'insecticide remises à la présidence de la République

Le chef de l'État, Joseph Kabila Kabange, s'est engagé à soutenir la lutte contre le paludisme, cette maladie qui demeure encore un problème de santé publique en fonction de nombres cas réenregistrés chaque année.

Pour le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, la célébration de la journée mondiale de lutte contre le paludisme placée sur le thème « *Investir dans l'avenir : vaincre le paludisme* » est un moment crucial pour solliciter de nouveau l'implication du président de la République dans la lutte contre le paludisme. En

présence du directeur de cabinet du président de la République et de ses conseillers principaux, le ministre de la Santé publique qui leur a remis des moustiquaires imprégnées d'insecticide leur a adressé un message à trois volets.

Primo, souligne-t-il, nous vous invitons à dormir et à faire dormir, chaque nuit, les membres de votre famille sous la moustiquaire imprégnée d'insecticide à longue durée d'action pour les protéger contre les piqûres des moustiques. Secundo, mon ministère sollicite votre implication totale et votre engagement sans faille en tant que pre-

mier médecin du pays dans la matérialisation de l'un des cinq chantiers, à savoir la santé. Tertio, je sollicite votre appui et votre accompagnement dans le financement des plans de lutte contre le paludisme.

Les efforts déployés par le gouvernement dans la lutte contre le paludisme ont été salués par l'administrateur délégué de l'Association de santé familiale, Nestor Ankiba, efforts, ajoute-t-il, visent à sensibiliser les communautés à prendre conscience du paludisme qui est une cause de mortalité des enfants et des femmes enceintes.

A.Nz.

DÉRAILLEMENT DU TRAIN À KAMINA

Le dernier bilan fait état de 74 morts et 163 blessés

Le bilan officiel de la catastrophe ferroviaire intervenu, mardi dernier à Kamina à quelque 600 km au nord-ouest de Lubumbashi, s'est alourdi à la suite de la découverte de nouveaux corps enfouis dans les décombres.

Comme il fallait s'y attendre, le bilan de l'accident ferroviaire intervenu le 22 avril ne fait que s'alourdir. Les premiers chiffres avancés par les sources officielles ont été revus à la hausse à la suite de la découverte de nouveaux corps. De cinquante-sept morts annoncés au lendemain de la catastrophe par le ministre de la Santé publique, on en est aujourd'hui à 74 décès et 163 blessés. C'est le ministre Félix Kabange Mukwapa lui-même qui a annoncé ce nouveau bilan à la presse justifiant cette fluctuation par le fait du relèvement par une équipe de secouristes de deux wagons renversés qui obstruaient jusque-là la voie. Ces derniers, à en croire des sources du ministère, ont dégagé les corps qui étaient enfouis sous les wagons. Deux rescapés dont un bébé « *retrouvé au sein de sa mère qui avait le corps en état de putréfaction* » reflètent l'ampleur des dégâts occasionnés par ce déraillement, un des plus horribles qu'aura connu la RDC post coloniale. D'autres sources allèguent que d'autres dizaines de personnes pourraient avoir disparu dans l'accident, emportées dans les eaux de la rivière Mwyi qui borde la voie ferrée. Donc, il y a fort à parier que les chiffres avancés soient revus dans le sens de la hausse au fur et à mesure que les corps seront repêchés. Car, jusqu'à ce jour, révèlent des sources, des familles continuent encore à rechercher des proches montés à bord du train. Celui-ci qui devait rallier Kamina à Mwene-Ditu, plus au nord, dans la province du Kasai-Oriental transportait de nombreux élèves et enseignants qui rentraient de vacances après les fêtes pascales, apprend-on.

Compte tenu de la gravité des faits et surtout des dégâts humains occasionnés par cet accident ferroviaire, de nombreuses voix s'élèvent pour exiger que soit décrété un deuil national à l'instar du naufrage d'un bateau survenu sur le lac Albert à la frontière entre l'Ouganda et la RDC où plus de deux cents compatriotes ont perdu leur vie.

Alain Diasso

CAN 2015-ÉLIMINATOIRES

La RDC dans le groupe D avec la Côte d'Ivoire et le Cameroun

La Confédération africaine de football a procédé, le 27 avril, au Caire, en Égypte au tirage au sort des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2015.

Suivant le tirage effectué par Hassan Shehata, ancien sélectionneur de l'Égypte, la RDC a été placée dans le groupe D en compagnie de deux ogres actuels du football continental, notamment la Côte d'Ivoire et le Cameroun. La quatrième équipe qui va compléter le groupe D - considéré déjà comme groupe de la mort - sera issu du match entre le vainqueur de la confrontation Swaziland face à Sierra Leone, et le gagnant du match Gambie contre Seychelles. Les choses sérieuses vont donc commencer en septembre pour les Léopards A de la RDC qui n'ont plus disputé des matchs depuis plusieurs mois. La RDC n'a plus de sélectionneur depuis le départ de Claude Le Roy en juin 2013.

La Fédération congolaise de football association (Fécofa) a récemment procédé à la mise en place des membres du staff technique des sélections nationales. Et Florent Ibenge a été nommé sélectionneur adjoint des Léopards A. En attendant l'arrivée du sélectionneur principal, il a la tâche de commencer déjà le scouting afin de se faire déjà une idée des joueurs qui vont recomposer l'équipe. Naturellement, les cadres de l'équipe sont là comme le capitaine Youssouf Mumbumbu, Cédric Mongongu, Robert Kidia, Cédric Makiadi, Dieumerci Mbokani, Yves Diba, Alain Kaluyituka-



Les Léopards de la RDC

dioko, Trésor Mputu, etc., autour desquels se grefferont des jeunes comme le très prometteur Yanick Bolasie, Cédric Mabwati, et bien d'autres binationaux évoluant surtout en Europe. La qualification des Léopards dépendra d'une bonne préparation, a confié le président de la Fécofa, Constant Omari réagissant peur après le tirage au sort des équipes pour la phase des poules, indiquant que ce groupe de la mort ne lui faisait pas.

Ces éliminatoires vont débiter le 5 et 6 septembre pour s'achever le 19 novembre. Il y aura au total six journées, la première étant les 5 et 6 septembre. La deuxième journée est programmée le 10 septembre, la troisième le 10 et 11 octobre, la quatrième le 15 octobre, la cinquième le 14 et 15 novembre et la dernière journée le 19 novembre. L'on note que les deux premières de ce groupe obtiendront leur qualification pour la phase finale de la CAN 2015 prévue du 17 janvier au 8 fé-

vrier au Maroc. Soulignons aussi que le meilleur troisième, tous groupes confondus, rejoindra les quinze autres qualifiés pour former les seize Nations qui disputeront la CAN au royaume chérifien, notamment à Agadir, Marrakech, Rabat et Tanger. Le tirage au sort de la phase finale de la CAN 2015 aura lieu le 26 novembre à Rabat.

Il y aura deux tours avant la phase des poules qui sera précédée des deux tours éliminatoires. Le premier tour aller aura lieu du 16 au 18 mai ; les matches retour auront lieu du 30 mai au 1er juin. Au total, quatorze équipes se qualifieront pour le deuxième tour. Les matches aller du deuxième tour se joueront du 18 au 20 juillet, et les matches retour du 1er au 3 août. Et sept équipes issues des deux premiers tours des éliminatoires vont rallier les vingt-unes Nations qualifiées d'office pour la phase de poules.

Martin Enyimo

DIVISION 1/PLAY-OFF

V.Club domine Sanga Balende, Don Bosco accroche Mazembe

Taggy Etekiama Agiti et Jean Munganga ont permis à V.Club de l'emporter sur Sanga Balende à Kinshasa, en deuxième journée de play-off, tandis que Don Bosco et Mazembe ont fait jeu nul de zéro but partout à Lubumbashi.

L'AS V.Club s'est consolé de sa défaite contre Mazembe à l'ouverture de play-off de la 19e édition du championnat national de football. Le team vert et noir de Kinshasa a battu, le 27 avril au stade Révérend-père-Raphaël-de-la Kethule-de-Ryhove de Kinshasa Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi, par deux buts à zéro. C'était en deuxième journée de play-off de la Division 1. Les deux buts des Dauphins Noirs ont été inscrits par l'attaquant international rwandais de

souche congolaise Taggy Etekiama Agiti à la 33e minute et par le milieu récupérateur Jean Munganga à la 84e minute de jeu.

Notons que cette rencontre n'a pas été retransmise ni à la télévision, ni à la radio. Les dirigeants de V.Club avaient refusé catégoriquement que ce match soit diffusé par les médias audiovisuels, exprimant ainsi leur colère par rapport au fait que le match de la première journée de play-off entre Mazembe et V.Club au stade TP Mazembe de Lubumbashi, le 23 avril, n'avait pas été retransmis à Kinshasa. Seuls les téléspectateurs de Lubumbashi avaient pu suivre le match sur la télévision Nyota TV. Le comité de coordination des Dauphins Noirs de la

capitale a donc décidé du black-out total dans les médias de cette rencontre les Anges et Saints de Mbuji-Mayi. Alors que V.Club s'imposait face à l'équipe venue du Kasai Oriental, le CS Don Bosco faisait match nul de zéro but partout avec le TP Mazembe qui était reçu dans son propre stade TP Mazembe de la commune de Kamalondo à Lubumbashi. Les joueurs de Patrice Carteron se sont créés plusieurs occasions de but sans réussi à la mettre au fond.

À l'issue de cette deuxième journée de play-off, Mazembe occupe le fauteuil de leader avec quatre points. V.Club est deuxième avec trois points, alors que Sanga Balende se retrouve à la troisième place avec le même nombre de points et le goal average particulier défavorable par rapport à V.Club. La troisième journée est prévue le 1er mai avec les affiches V.Club contre Don Bosco à Kinshasa, et Sanga Balende face à Mazembe à Mbuji-Mayi. Le play-off doit s'achever au plus tard le 31 mai.

Le club qui totalisera le plus grand nombre des points au terme de la sixième journée sera sacré champion du Congo. Le champion du Congo est le vice-champion obtiendront leur qualification pour la Ligue des champions d'Afrique la saison prochaine, alors que le troisième jouera la Coupe de la Confédération.

M.E.

THÉÂTRE

Israël Tshipamba raconte son enfance pour exorciser ses démons

Son monologue Humilier son enfant permet d'en faire un homme, loin d'être une affirmation, est la voie qu'il a trouvée pour se défaire de souvenirs troublants marqués par l'autorité écrasante d'un père dictateur à qui il ne veut pas ressembler en dépit de la grande admiration qu'il lui portait.

Première pièce de théâtre née de sa plume écrite en 1997 lors des obsèques de son père, mais il aura attendu jusqu'en 2013 pour la présenter sur les planches. Pourquoi l'avoir fait seulement seize ans après son écriture ? L'artiste dit qu'il n'était pas prêt à le faire de sitôt car, cela équivalait à se mettre à nu. Le déclic pour la mise en scène de la pièce a été sa propre paternité. « Quand j'ai eu mes enfants, je me suis posé la question de savoir quel type de père je voulais être. Je parlais de plus en plus de mon enfance, j'ai pris conscience de ce passé difficile où j'ai beaucoup pleuré. Je pense que j'étais à la recherche d'une voie, je ne voulais pas ressembler à ce père que j'admirais. C'est cela qui m'a poussé à jouer la pièce », a-t-il confié aux Dépêches de Brazzaville le samedi 19 avril.

Le récit est jugé insoutenable pour la plupart des gens qui l'ont entendu jusqu'ici, certains sont allés jusqu'à le critiquer vertement. Les propos crus de l'auteur y sont sûrement pour beaucoup. Parler de toutes sortes de violences sans mettre de gants, évoquer le mépris de la femme, l'infidélité, les coups et autres traitements humiliants infligés à des enfants ou parler à demi-mot d'inceste, de pédophilie dans une même temps, que le récit soit authentique ou pas, il est compréhensible que le sujet choque des sensibilités. Tout le monde n'arrive pas à dédramatiser comme le fait Israël lorsqu'il se raconte, d'où les murmures de réprobation entendus dans l'assistance. Evidemment, son recul peut paraître facile vu que le gros du récit ne se rattache pas à son propre vécu mais à celui de ses aînés d'un premier lit. Deuxième enfant né d'un second lit, son histoire à lui intervient un peu sur le tard, le père qui, à défaut de s'attendrir, s'est un tant soit peu « ramolli » au fil du temps. Il ya d'un côté le poids de l'âge, les ravages de la maladie et la perte de ce prestige que lui conférerait ses ressources financières qui ont raison de ce père à la conduite dictatoriale qui usait de son pouvoir comme il l'entendait.

Un réalisme accrocheur

Malgré tout, le comédien reste convaincu que son monologue accroche par son réalisme. Aussi, lors de la dernière représentation en date, le 19 avril à la Halle



Israël Tshipamba lors de sa dernière représentation à la Halle de la Gombe

de la Gombe, affirmait-il : « Si les gens sont restés c'est parce qu'ils se sont reconnus. Peut-être pas dans toute l'histoire mais tous les papas de l'époque de mon père lui ressemblaient un peu ». Et de rajouter avec la même conviction : « Quant aux enfants battus, ce n'est pas une réalité propre à ma famille, cela existe partout. Je pense que les gens se retrouvent d'une façon ou d'une autre. Les personnages que je joue tout au long de ma pièce existent ». En conclusion, Israël pense qu'au lieu de s'en offusquer, comme certains le font, il faudrait plutôt considérer l'évidence. « Il y a des enfants qui ont connu ce que j'ai vécu. Des histoires de familles qui se brisent c'est courant. À mon avis, l'histoire est très congolaise. Et, au-delà, c'est une histoire humaine qui parle à tout le monde », a-t-il soutenu.

Par ailleurs, l'artiste n'en reste pas moins conscient que « la violence ne produit jamais le bien. Qu'elle soit physique ou morale, elle transforme toujours une personne. Evidemment, il y a des gens qui réussissent à la vaincre à leur avantage, à en tirer quelque chose de bien alors que d'autres dérapent. Cela dépend de la sensibilité de chacun ». Pour sa part, il s'est réjoui d'en avoir su tirer le meilleur parti : « Moi, ce que j'ai essayé de faire dans ma vie, c'est d'y résister et de l'utiliser pour faire mon art. Ma vocation pour le théâtre viens de là. C'est là que j'ai puisé mon énergie. Mais il est des gens qui n'ont pas la force de caractère qu'il faut pour réussir. Nous réagissons différemment. Mais il y a toujours moyen de créer son équilibre ». Et de conclure de la sorte : « Quant à moi, je n'élèverais jamais mes enfants dans la violence. La meilleure façon d'élever un enfant c'est de lui donner de l'amour; lui en manifester beaucoup ».

L'épilogue du monologue peut, autant que toute l'histoire, paraître quelque peu déroutant. En effet, plusieurs y perdent leur latin à entendre Israël dire qu'il trouve à son tour insoutenable le tableau morbide qu'offre son père à l'article de la mort alors qu'il aurait voulu garder de lui l'image de ce farouche tyran qui ne tolérerait aucune indiscipline dans ses rangs. Le comédien s'en défend de la sorte : « Les victimes finissent toujours par admirer leurs bourreaux, c'est ce que l'on dit. Et dans mon cas, mon père m'a fasciné toute ma vie. Car, quoique l'on dise, il était fort, autoritaire, charismatique. Il était ce qu'il était et j'ai admiré cette personne toute ma vie. Si bien que lorsqu'affaibli par la maladie, il n'y ressemblait plus, je pensais me trouver en face d'une toute autre personne ».

Nioni Masela



V.Club de Kinshasa

JEUNESSE

Sans emploi, mais jamais sans espoir

Pour gagner leur vie, de jeunes Ponténégrins se lancent dans la débrouillardise en exerçant des petits métiers à travers la ville. C'est vrai, ils sont sans emploi, mais jamais sans espoir, nous disent-ils, car avec des objectifs ambitieux ils cherchent à être des acteurs qui se prennent en charge.

On les voit partout dans les différents marchés, dans les rues et avenues de la ville. Ils sont cireurs de chaussures, porteurs de colis, vendeurs de journaux, laveurs de voitures. Certains d'autres sont marchands ambulants. En réalité, ils vendent de tout : des fruits, des médicaments, des cigarettes, des cartes de recharge, des CD et DVD, des cassettes, des livres, des cahiers, des parfums, des pommes, des agendas, etc. Seuls, face à leur destin, ces jeunes refusent de tomber dans le piège des vices. Ils ont fait de la débrouille un mode de vie, du moins le temps de s'en sortir. En effet, ils sont nombreux à demeurer dans une situation pareille, diplômés sans emploi et des sans qualification, filles comme garçons dont l'âge varie entre 16 et 25 ans. « Il n'y a pas de sot métier, moi je vends tout ce que je trouve, jouets, parasols et bien d'autres pour gagner ma vie », nous a confié, Bertin Yobi, un jeune vendeur au marché central de Pointe-Noire. Le secteur du commerce est le plus sollicité par ces jeunes. Certains vendent pour leur propre compte, et d'autres pour le compte d'une personne ou d'un parent. Une partie de leurs revenus servent à la nourriture, à payer le loyer, la scolarité et à l'accès aux soins. Notons qu'à Pointe-Noire, la rue est devenue un terrain de commerces en tous genres. Car chaque jour, des vendeurs à la criée sillonnent les rues et avenues de la ville, abordant sans complexe les clients.

Prosper Mabonzo

CUVETTE

Tongo abrite les journées culturelles d'Odjombo et Ollengué

Débutées le 25 avril, ces festivités réunissent des groupes traditionnels venant des différents départements du pays. L'événement organisé par la Fondation Terre Tongo se poursuivra jusqu'au 1er mai.

Les populations de Tongo en particulier et celles du district de Tchikapika en général vivent depuis cinq jours au rythme de ces journées culturelles couplées à la Coupe Jean Jacques Bouya. Au menu : le football, le ndzango, le semi-marathon, la course des piroguiers, le nguia, mbonga mbonga, etc. Parmi les départements représentés, on peut citer le Niari, la Bouenza, la Lékoumou, les Plateaux, la Cuvette et Brazzaville. Une occasion pour les Congolais de cette contrée de découvrir les richesses culturelles d'une partie du pays à travers les spectacles que livrent les groupes traditionnels invités.

Il s'agit, entre autres, des groupes tels Le Kilombo kia mpala, un des groupes traditionnels emblématiques, avec sa danse de référence « Le Mututa » ; Horizon musica de Yamba, un autre ensemble tradi-moderne sans compter le groupe Tsiawa de Tsiaki (Madingou - Mouyondzi) qui a émerveillé le public avec sa danse Bakala et son griot à la sanza.

Venu du Pool, le groupe traditionnel Ntemo Kongo de Boko a lui aussi captivé les presque 1500 participants à cet événement annuel qu'est la Coupe Jean Jacques Bouya. Stars du groupe, les deux enfants âgés de 10 et 12 ans ont cristallisé l'attention d'un public visiblement emporté.



Une partie de danse traditionnelle

Que dire alors du groupe Moye Ontso de la Cuvette dont la danse combine élégance, souplesse et vigueur ? La réponse est à trouver chez ce public hypnotisé par la prestation dudit groupe. C'est le même effet qu'a produit chez l'assistance le groupe Ekongo d'Owando connu pour l'exhibition de la danse mystico-guerrière qui met en exergue les muscles, la sagesse et l'intelligence. Les Plateaux ont eu pour ambassadeurs à Tongo, des habitués de l'événement. Comme bien d'autres groupes, Kanga ndzoro des Terres Pombo a séduit lors de sa prestation au stade Jean-Jacques-Bouya. Les modernes ont eux aussi joué leur partition à travers par exemple le groupe Favelas stars, issu de la dislocation de l'orchestre Patrouille des stars. La comédie n'a pas été en reste avec la présence du groupe Météo de Kinshasa, représenté par ses éléments de Brazzaville. Leur slogan « Mundélo na kati kati », une production signée par ESTV, épouse bien l'ac-

tualité. Tout un message pourtant : celui des liens forts entre les deux Congo.

Ollengué à l'honneur

Les journées culturelles ont été initiées au départ pour valoriser l'Ollengué, boisson locale très prisée dans le district de Tchikapika (dont Tongo est l'un des bassins producteurs). Autre élément de culture à l'honneur, la danse Odjombo. Celle-ci est exécutée sur l'ensemble des terres de Tchikapika (Tongo, Bokouélé, Ekongo et Bokombo) qui en est le berceau.

Jean Didier Elongo, coordonnateur de la Fondation Terre Tongo et du comité d'organisation des journées culturelles précise : « Nous avons l'ambition, dans le cadre de cette grande activité annuelle, de partager les valeurs culturelles au-delà de nos différences qui doivent être considérées comme une richesse. »

Lucie Prisca Condet,
envoyée spéciale à Tongo



COOPERATION CONGO - JAPON
MINISTÈRE DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE
AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION INTERNATIONALE
Financement : Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)

Appel d'Offres AO N° 001/2014/KIN/JICA Travaux de construction des Installations de la Pêche Artisanale à Pointe-Noire.

Date : 28 avril 2014

Le projet s'inscrit dans le cadre de la coopération technique entre la République du Congo et le Japon dont le bénéficiaire et propriétaire officiel est le Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture. Le but du projet est de rehausser le niveau de la qualité des produits de pêche en apportant des améliorations dans toutes les étapes de traitement du poisson, de la capture à la vente. Ce projet de la JICA a pour consultant japonais « Fisheries Engineering Co Ltd ».

Le délai d'exécution des travaux est de neuf (09) mois.

Les spécifications de qualification comprennent :

a) Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen, pour des travaux de construction, de la fourniture des équipements et de la prestation des services nécessaires à l'installation des équipements, d'un montant équivalent à un milliard (1 000 000 000) FCFA, au cours des trois (3) dernières années,

b) Avoir réalisé avec succès en tant qu'entrepreneur principal au moins un (01) marché de travaux similaire (construction de bâtiment ou autre construction bétonnée d'un montant d'au moins

cinq cent millions (500 000 000) FCFA au cours des trois (03) dernières années.

c) Le matériel essentiel que le soumissionnaire devra affecter aux travaux est de :

- 1 Bétonnière et les différents accessoires ;
- 1 Groupe électrogène ;
- 1 Cuve à eau de trois mille (3000) litres ou des contenants équivalents ;
- 1 Moto pompe d'une capacité importante ;
- 1 Camion benne ;
- 1 Véhicule de liaison ;
- Des matériels de topographie
- Du petit outillage de chantier complet

d) Proposer :
• Un Directeur de travaux, Ingénieur spécialisé en construction métallique ou équivalent, ayant au moins huit (08) ans d'expérience dans la réalisation de travaux de nature et de complexité comparables, y compris au moins cinq ans d'expérience en tant que Conducteur des travaux.
• Un Chef de chantier ayant au moins trois (03) ans d'expérience dans la réalisation de travaux de nature et de complexité comparable.

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté pendant les heures ouvrables de 10 heures à 16

heures du 28 avril au 13 mai 2014 et peut être acheté moyennant un montant non remboursable de Deux cent mille (200 000) Francs CFA au siège de Fisheries Engineering Co Ltd à Pointe-Noire à l'adresse ci-dessous citée. Le paiement devra être effectué en espèce ou par chèque certifié.

Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur au Congo.

Les offres doivent être présentées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies, et être déposées contre récépissé au siège de Fisheries Engineering Co Ltd à Pointe-Noire au plus tard le 4 juillet 2014 à 12 heures précises et devront porter la mention : APPEL D'OFFRES N° 001/2014/KIN/JICA relatif au travaux de construction des installations de la pêche artisanale à Pointe-Noire LOT Unique à envoyer l'adresse ci-après :

PROJET D'ETUDE POUR L'AMELIORATION DE LA CHAINE DE VALEURS DES PRODUITS HALIEUTIQUES A POINTE-NOIRE (PECHVAL)
Aux bons soins de la Direction Départementale de la Pêche et de l'Aquaculture de Pointe-Noire,

BP : 543, Tél : 04 103 5725/06 953 5775;
E-mail : takahashi@fishengn.co.jp
Ville : Pointe-Noire, Pays: République du Congo

Les offres devront être valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date limite de dépôt des offres et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Dix millions (10 000 000) Francs CFA, délivrée par une banque commerciale agréée ou d'un chèque certifié du même montant et doivent être remises à l'adresse sus indiquée avant le 4 juillet 2014 à 12 heures précises.

L'ouverture des plis sera effectuée au siège du PROJET D'ETUDE POUR L'AMELIORATION DE LA CHAINE DE VALEURS DES PRODUITS HALIEUTIQUES A POINTE-NOIRE (PECHVAL) aux bons soins de la Direction Départementale de la Pêche et de l'Aquaculture de Pointe-Noire, le 4 juillet 2014 à 13 heures précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Représentant Résident
Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), République Démocratique du Congo

FOOTBALL/AS CHEMINOT

Amigo Djéné Tumba s'exprime sur son limogeage

Alors qu'il quittait son hôtel pour l'aéroport Agostinho-Neto via Brazzaville pour rentrer à Kinshasa, Amigo Djéné Tumba a, au cours d'une interview avec Les Dépêches de Brazzaville, confirmé son limogeage à ses fonctions d'entraîneur principal de l'AS Cheminots, club auprès duquel il avait été sollicité en début de saison 2013-2014 pour un contrat d'une année axé sur les résultats. Malheureusement, celui-ci a été rompu brutalement le lendemain de sa victoire face à FC Kondzo, actuellement deuxième du championnat, pour insuffisance de résultats

Les Dépêches de Brazzaville : En tant que coach, maintenant que vous quittez l'hôtel pour rentrer chez vous en RDC, peut-on dire que le divorce avec l'AS Cheminot est désormais consommé ?

Amigo Djéné Tumba : Ma suspension était avant tout temporaire. Mais au fur et à mesure que le temps passe, cela a pris une allure sérieuse et je peux vous confirmer que je suis limogé en qualité d'entraîneur principal de l'AS Cheminots.

LDB : Que vous reprochent les dirigeants ?

A.D.T. : Il paraît qu'ils me repro-

chent un manque de résultats, chose que je ne pourrai jamais admettre compte tenu de l'engagement du championnat cette saison. Je dirais qu'il y a eu des intentions préméditées de la part du président qui avait l'intention de me limoger bien avant, parce que mon arrivée dans ce club était controversée par le comité directeur. Voilà ce que je peux dire.

LDB : Quel est le vrai problème de Cheminots ?

A.D.T. : Vous savez que j'ai pris l'équipe à quelques jours du démarrage du championnat national alors que l'équipe venait de connaître beaucoup de départs à la fin de la saison. J'ai demandé les moyens pour aller chercher quelques attaquants en RDC, rien n'a été fait et j'ai été obligé de commencer avec le groupe que j'ai trouvé. Heureusement, dès le départ dans une interview avec Les Dépêches de Brazzaville, j'avais dit que Cheminots pourrait avoir une équipe solide à partir de la 6e journée, chose faite malgré le faux pas contre Tongo à Brazzaville lors de cette 6e journée. La 7e journée, nous avons gagné Patronage. Et la 8e journée, nous avons battu FC Kondzo qui n'avait pas encore connu de défaite depuis le

début de la saison. Mais curieusement, le lendemain, alors que nous faisons un briefing avec les



Amigo Djéné Tumba

joueurs aux entraînements, le président Alexis Ndinga arrive et suspend tout le staff technique. Je n'ai jamais vu un entraîneur être limogé après une victoire.

LDB : Quelles étaient les clauses du contrat ?

A.D.T. : Nous sommes en Afrique, et il y a certains clubs qui ne sont

pas bien organisés. À mon arrivée on s'était accordé pour un contrat qui devait être mis en œuvre.

J'avais même fait une ébauche que j'avais remise au vice-président Ulrich, pour qu'il l'étudie mais, jusqu'à ma radiation, rien n'était fait. Ils ne m'avaient pas rappelé pour signer le contrat. Et comme j'étais déjà dans le bain de la compétition, celui-ci est resté oral puisqu'on s'était mis d'accord sur certains points. Toutefois il y a deux types de contrats : verbal et écrit.

LDB : Percevez-vous régulièrement votre salaire et les primes du match ?

A.D.T. : J'ai commencé à Cheminots le 28 janvier et jusqu'à mon limogeage, le 9 avril, j'ai perçu une fois le salaire et aucune prime de match. Même le contrat n'a pas été payé en totalité. Le club me doit au moins 3 millions. Pour se débarrasser de moi, ils m'ont envoyé 150.000 FCFA par personne interposée, pour que je libère l'hôtel. Je remercie Dieu dans cette aventure parce que ni ma tête, ni

mes pieds, moins encore mes mains ne sont coupés. Et je garde toutes mes facultés qui me permettent d'aller tout refaire au pays même si j'ai perdu la saison.

LDB : Avez-vous rencontré le président, personnellement ?

A.D.T. : Jamais. Même au téléphone personne ne me reçoit.

LDB : Vous rentrez donc en RDC avec quels souvenirs ?

A.D.T. : Sincèrement, AS Cheminots est un patrimoine. C'est un club qui engage plusieurs personnes. Néanmoins je peux indexer les dirigeants actuels du club. Toutefois, je garde un bon souvenir de certains fanatiques qui m'encourageaient dans mon travail. Le président Alexis pourra partir un jour mais l'AS Cheminots restera. Peut-être qu'un jour le club aura encore besoin de mes services.

LDB : Un mot aux joueurs et aux supporters ?

A.D.T. : Je demande aux joueurs de travailler davantage pour l'avenir de l'équipe et pour que l'équipe reste au bon niveau. Aux supporters, je leur dis que je les porte dans mon cœur.

Propos recueillis par Charlem Léa Legnoki

ÉLIMINATOIRES CAN JUNIOR 2015

Les Diables rouges assurent leur qualification pour le second tour

Battue à l'aller 0-2, la sélection congolaise des moins de 20 ans a imposé le même score au Mena du Niger avant d'assurer sa qualification aux tirs au but (6-5), le 27 avril, au complexe sportif de Pointe-Noire. Les Congolais affronteront au deuxième tour des éliminatoires, la sélection béninoise alors que la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de la catégorie aura lieu au Sénégal en 2015. Déterminés à remonter tout d'abord les deux buts encaissés à Niamey, les Diables rouges juniors se sont montrés très engagés et possessifs dès l'entame du match en monopolisant le ballon les dix premières minutes. Cette pression a poussé la défense du Mena à la faute à la 9e minute sur Constantin Bakaki dans leur surface de réparation. Un penalty transformé par le capitaine de l'équipe, Hardy Binguila, à la 11e permettant à l'équipe de mener 1-0. Quatre minutes plus tard, Ngatsongo Obassi reprenait de la tête une passe bien servie par Binguila mais ne retrouvera pas le cadre, seul face au gardien. Après cette maladresse, les Congolais se relâchent en faveur de l'adversaire qui malheureusement n'arrivait pas à placer un seul tir cadré, ce qui pouvait inquiéter le portier congolais, Pavelt Ndzila, gardien de l'Étoile du Congo. Le score reste de 1-0, jusqu'à la fin de la partie. À la reprise, l'entrée de Tchibota et Bidimbou à la place de Loussoukou et Bakaki change le match. Les Congolais de-



Le ministre Léon Alfred Opimbat félicite les joueurs après la victoire. "crédit photo adiac"

viennent plus séduisants, en se procurant des occasions parfaites mais mal exploitées. On peut souligner entre autres, les frappes de Boudinbou à la 76e et à la 77e sans faille. Ainsi à la 84e, Raymond Ibrahim, le portier nigérien, cède à la terreur des Diables rouges, et encaisse le but égalisateur de Bidimbou. À égalité parfaite de 2 buts partout, la dernière chance des Congolais s'offrait à la 85e minute mais la frappe de Mabilia

passait juste au-dessus de la lucarne. De leur côté, les Nigériens tentaient de reprendre l'avantage aux 61e et 78e par Victorien Adje Zakari, mais ses tirs étaient sans crainte face à la défense congolaise galvanisée par la chaleur de son public très présent. Score final : 2 buts partout. Le juge du match a procédé ainsi à l'épreuve des tirs au but pour départager les deux équipes. Mais l'égalité a persisté après la première

étape des tirs au but avec 5 tirs partout. La délivrance du Congo a été assurée par l'arrêt spectaculaire du gardien Pavelt Ndzila devant le dernier tir du Nigérien, alors qu'Atoni Mavoungou venait de réaliser le 6e tir congolais.

L'expérience a beaucoup joué

À l'issue du match, l'entraîneur congolais, l'Italien Paolo Berrettini, s'est félicité de l'équipe : « Les Congolais doi-

vent féliciter les joueurs. Le plus important était de passer ce premier tour. Je remercie le ministre des Sports et le public qui a poussé l'équipe à la victoire. » Et Pavelt Ndzila de s'exprimer : « La qualification a été difficile certes, mais l'expérience a joué de beaucoup. Merci au public qui nous a soutenus. »

De son côté, malgré l'élimination de son équipe, l'entraîneur du Niger, Hamey Hamadou, a félicité le fair-play du public congolais. « Nous félicitons les Congolais pour leur victoire, les matchs retour à l'extérieur sont toujours difficiles. Les enfants vont profiter de l'expérience et capitaliser ce qui est nécessaire à retenir et à corriger pour les prochaines compétitions. Je félicite le public congolais pour leur fair-play. Qui aurait imaginé les supporters nigériens et congolais au même endroit ? C'est à saluer et cela nous encourage car le public n'est pas agressif. On souhaite même que le Congo se qualifie pour la CAN », a-t-il indiqué.

Le ministre des Sports et de l'Éducation physique, Léon Alfred Opimbat, et son homologue de la Jeunesse, Anatole Colinet Makosso, ont félicité les joueurs pour avoir écarté les Nigériens de cette compétition en se qualifiant au second tour. Léon Alfred Opimbat a par ailleurs promis un soutien indéfectible à l'équipe pour le prochain tour.

Ch.L.L.

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

AC Léopards arrache une qualification héroïque

Les Fauves du Niari ont d'abord courbé l'échine 0-2 avant de jaillir lors des fatidiques épreuves des tirs aux buts, 5-4, pour faire la différence face à Medeama, le 27 avril au stade de Sekondi à Takoradi, en match retour du tour de cadrage.

L'Athlétic club Léopards de Dolisie entretient ainsi la tradition ces trois dernières années, en se qualifiant pour la troisième fois consécutive à la phase de poules d'une compétition africaine dans une atmosphère polluée. Après avoir passé le témoin la saison dernière au Club sportif Sfaxien de la Tunisie, les vainqueurs de la 9e édition de la C2 reviennent dans cette compétition avec l'intention de gagner leur deuxième titre continental lors de cette 11e édition. Ce qui pourrait être une consolation après l'élimination prématurée en Ligue des champions, le premier objectif que les Léopards s'étaient fixés. Et également la bonne nouvelle pour le football congolais qui a, d'office, sauvé son quota de quatre représentants grâce à la performance du club dolisien. Léopards a battu le record des clubs congolais en ce qui concerne la régularité en compétition africaine

Medeama SC : la déception

C'en est donc fini de la campagne africaine du représentant ghanéen. Battu à l'aller 0-2, le Medeama sporting club a réussi le plus dur : refaire tout son retard

au terme du temps réglementaire en l'emportant sur un score de 2-0 au terme d'une rencontre qui a pris les allures d'un combat de boxe sur le ring. Il n'y avait rien eu de semblable au football puisque l'équipe a saisi l'avantage du terrain pour mobiliser tous les gangsters de la ville qui se sont dressés devant la délégation congolaise. Le comportement anti sportif, à la limite barbare, est un plat que les Ghanéens ont servi à la délégation accompagnant les Léopards à Takoradi au Ghana.

Comme de bons soldats, les Léopards avaient la patrie à défendre. Ils ont d'ailleurs tenu bon pendant la première période, contraignant leur adversaire à un résultat de zéro but partout. Au cours de cette manche, Micheal Kafui Hlegbe manquait déjà un penalty à la 10e minute puis le gardien Lawrence Ngome de l'AC Léopards de Dolisie a sorti le grand jeu à la 18e et à la 22e minute pour enrayer les actions ghanéennes qui auraient pu faire mal aux Fauves du Niari. La forme qu'a étalée le gardien des Léopards, y compris la résistance de ses coéquipiers, les a exposés à des risques à la mi-temps.

Des joueurs des Léopards agressés à la mi-temps

Le gardien des Léopards y compris ses coéquipiers ont été agressés dans les vestiaires à la mi-temps. La bagarre étant déclenchée, ni le commissaire du match ni les 15 policiers qui mettaient de l'ordre dans un stade de

plus de 25.000 places, n'ont pu l'arrêter.

Les joueurs des Léopards ont pu regagner l'aire de jeu où les attendaient les joueurs de Medeama, après plus de 22 minutes, largement au-delà du temps prévu selon le témoignage. Face à une telle perturbation de concentration, les Fauves du Niari ne pouvaient que rendre les armes dans le temps réglementaire. Les Léopards concèdent un but sur un deuxième penalty transformé cette fois-ci par le gardien de Medeama, Mohamed Muntari à dix minutes de la fin, puis un deuxième quatre minutes plus tard. Un but surprenant selon les joueurs, obligés de témoigner parce que la presse congolaise n'a pas eu accès au stade. D'après les explications, le joueur des Léopards se tordait de douleur avant que son coéquipier ne sorte le ballon pour qu'on le soigne. Dans le football moderne, la notion du fair-play exige que l'équipe qui exécute la mise en jeu remette le ballon à l'adversaire. Au lieu de remettre le ballon à l'adversaire, Nathareil Ohede Asamoah a surpris l'équipe des Léopards d'une frappe qui échoue dans les filets. Le but est validé. Les Congolais se sont armés de courage pour poursuivre la partie, amenant leurs adversaires aux tirs aux buts. Comme à Sétif, Lawrence Ngomé a déployé tout son talent en enrayant deux buts après avoir transformé celui qui a qualifié les Fauves à la phase de poules. Ty-chique Ntela Kalema est le seul

joueur des Léopards qui a manqué le penalty, retardant l'échéance à la deuxième série. Les joueurs de Medeama sont restés de longues minutes sur la pelouse au coup de sifflet final, car ils se sont heurtés aux Léopards de Rémy Ayayos Ikounga très courageux et plus expérimentés qu'eux. Les statistiques plaident déjà à l'avantage des Léopards. En cinq années de compétition africaine, AC Léopards n'a été éliminée qu'après avoir remporté la manche aller sur ce score de 2-0. *« De mémoire de journaliste on n'a jamais vu un public aussi sauvage que celui de Medeama »*

La délégation congolaise a vécu un séjour difficile à Takoradi, se heurtant à un public très hostile. L'équipe de Medeama affiche la volonté de combattre dès son arrivée le 25 avril à Takoradi, la troisième ville du Ghana. Les combats auraient dû commencer à l'aéroport, lorsque les Ghanéens décidèrent de contrôler tous les sacs des Congolais. La situation s'est empirée le 26 avril à l'heure à laquelle les Fauves du Niari tâtaient le terrain. Une bagarre a été déclenchée avant qu'ils ne parviennent à respecter le règlement des compétitions internationales qui autorise l'équipe adverse de faire la reconnaissance du terrain à la veille du match. Mais les conditions de travail n'étaient pas réglementaires. Les gangsters mobilisés par l'équipe de Medeama se sont battus avec les joueurs des Léopards, blessant Bob Zenaba,

l'un des joueurs régulièrement qualifié, tout prêt de l'œil. La presse congolaise qui avait pris le train des entraînements en retard n'a pas suivi la dernière séance d'entraînement de l'équipe. Les mêmes gangsters ont empêché les journalistes congolais d'accéder au stade, les obligeant à aller dormir alors qu'il était à peine 15h30. Pendant qu'ils étaient de retour à l'hôtel, les dirigeants de Medeama ont délégué à l'hôtel où étaient logés les accompagnateurs, une personne pour récupérer les clés à la réception puis fouiller derrière les bagages des Congolais. Il est des signes qui ne trompent pas. Puisque le jour du match, aucun reporter congolais, excepté le correspondant d'Afrique N°1, n'a pu suivre le match. C'est sur cette identité que ce dernier est entré au stade. Et c'est grâce à lui que ses confrères ont suivi les péripéties de la rencontre. Brutalisée, menacée par les supporters qui tenaient avec eux les objets dangereux, la presse et une partie de la délégation se sont repliées à l'hôtel où étaient logés les joueurs de leur équipe, pour une meilleure sécurité. Et la presse de dire : *« De mémoire de journaliste on n'a jamais vu un public aussi sauvage que celui de Medeama »*. Le commissaire du match, s'il est conscient fera parvenir le rapport à la CAF en vue des éventuelles sanctions.

De retour de Takoradi au Ghana, James Golden Eloué

COUPE D'AFRIQUE DE HANDBALL

Les clubs congolais découvrent leurs adversaires

Abo-Sport, Inter club, Asel chez les dames et Patronage dans la version masculine savent désormais avec qui ils vont jouer lors de la 30e édition de la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe qui se disputera du 15 au 26 mai à Oyo dans le département de la Cuvette dont le tirage au sort a eu lieu le 27 avril à Brazzaville.

Les représentants congolais seront face à des adversaires de taille qui ne viendront pas subir leur loi parce qu'évoluant à domicile. Tout comme les équipes du pays hôte n'accepteront pas de voir le trophée sortir de leur territoire même si c'est déjà arrivé par le passé (Coupe d'Afrique cadette et junior en août 2013). Cette fois-ci, pour la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupes, la bataille pour le sacre sera âprement disputée.

Ainsi, dans le groupe A chez les dames, Abo-Sport va en découdre avec Petro d'Angola, Héritage et Nuru de la RD Congo ainsi que Phoenix du Gabon. L'équipe la plus redoutable du groupe est, sans nul doute, le club angolais qui tient le haut du pavé de la discipline au plan continental depuis près de quatre ans.

Le public sportif se souvient de l'exploit des Angolaises de cette formation en remportant quatre fois consécutives le trophée mis en jeu dans cette compétition.

En 2010 et 2011 face à FAP du Ca-



Une phase de jeu entre clubs congolais, crédit photo Adiac

meroun. En 2012, Africa Sports National de la Côte d'Ivoire en a fait les frais. L'inter club du Congo avait également courbé l'échine lors de la finale de l'édition 2013. C'est donc avec beaucoup de détermination et de rage de vaincre qu'Abo-Sport défendra les couleurs du Congo face à Petro d'Angola ainsi que les autres formations du

groupe A. Le club congolais a du potentiel pour y parvenir. La fin justifiera ses moyens.

Le groupe B comporte quant à lui deux clubs congolais. Inter club et son rival brazzavillois Asel. Ils vont se mesurer avant de tenir tête à FAP et Tonnerre KC du Cameroun et Progresso d'Angola. Inter club semble avoir plus d'expérience sur

ses adversaires. D'autant plus que le club congolais a été sacré vainqueur de cette coupe en 2007 en prenant le dessus sur Abo-Sport. L'expérience d'Inter s'explique aussi du fait d'avoir beaucoup échoué dans cette compétition. L'équipe a en effet perdu cinq finales de cette compétition. D'abord en 1995 devant le club ivoirien d'Africa Sports National. Ensuite, en 2002, 2005, 2006, c'est face aux Ivoiriens du club Rombo Sports Kpouebo cette fois-ci, que l'Inter club s'était incliné. Le mois prochain à Oyo, Inter club et Asel tenteront de sortir la tête de l'eau dans ce groupe.

Tirage de la version masculine

Chez les hommes, le Congo n'a qu'un seul représentant. Il s'agit de Patronage. L'équipe est logée dans la poule B avec Espérance de Tunis, FAP du Cameroun, Blessing de la RD Congo. Le représentant congolais dans ce groupe n'a pas droit à l'erreur. Il devrait jouer son va-tout pour ne pas sortir prématurément de la compétition.

Dans le groupe B, Al Ahly d'Égypte, champion en titre de la coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe, va se mesurer avec Salinas du Gabon tenant du titre de la super coupe du pays. TSK de la RD Congo et ASPC du Bénin sont dans le même groupe. Le club égyptien, finaliste de la coupe du monde de handball en 2007, a les faveurs des pronostics devant ses adversaires déterminés à lui rendre la vie difficile. Le public attend de voir la réalité du terrain. À l'issue du tirage, le président de la Fédération congolaise de la discipline, Henri Joseph Parra, a estimé que les clubs congolais sont capables d'aller le plus loin possible dans cette compétition. Il leur reste donc à peaufiner la préparation en attendant que la Confédération africaine de handball fasse parvenir le calendrier de la compétition aux différents clubs attendus à Oyo. Le public sportif doit garder son mal en patience, le temps d'attendre l'heure de la vérité.

Rominique Nerplat Makaya